

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 848

10 avril 2013

SOMMAIRE

3 Si Re Holding S.A.	40658	HFX S.A.	40691
3 Suisses de Ré	40658	Holding Six S.A.H.	40662
Alu Design	40658	Immomust S.A.	40695
Arte Libreria Lux S.A.	40664	Immomust S.C.I.	40695
AVVB Lux S.à r.l.	40659	KBZ S.à r.l.	40662
AVVB Lux S.à r.l.	40659	Kendra S.A.	40662
Babcock Luxembourg Finance S.à r.l.	40659	KLC Holdings IX S.A.	40662
Babcock Luxembourg S.à r.l.	40659	KLC Holdings VI S.A.	40662
Babet S.à r.l.	40659	La Couronne S.A.	40662
BPH	40659	La Couronne S.A.	40663
Britcastle Invest S.A.	40660	Lux-Fiduciaire Consulting S.à r.l.	40663
Carles S.A.	40660	Lux-Fiduciaire S.à r.l.	40663
Cervin S.A.-SPF	40660	Master Trans International S.à r.l.	40663
ClearingHouse for Intellectual Property S.A.	40702	Media Outdoor S.à r.l.	40693
Cofidilux	40660	Menuiserie Majoie Michel S.A.	40663
Colas & Lang S.à r.l.	40660	Metalflex S.à r.l.	40663
European Treasure Holding S.A.	40661	Metalflex S.à r.l.	40664
Existence S.à r.l.	40660	Metalflex S.à r.l.	40664
FF Capital S.A.	40661	ONEX Carestream Health Holdings II Li- mited S.à r.l.	40699
Fitness First Luxembourg MIP S.C.A.	40664	Orado Investments S.à r.l.	40704
GL Investors S.à r.l.	40661	TERRANUEVA Holding S.A.	40658
Globo S.A.	40661	TERRANUEVA Holding S.A.	40658
GreenVision Systems Environmental - Lux S.à r.l.	40661	TrAxxion	40703
Hapolux S.A.	40661	Vendax S. à r.l.	40704
		Viria Holding S.A.	40658

TERRANUEVA Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 84.411.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029494/9.

(130035298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

TERRANUEVA Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 84.411.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029495/9.

(130035299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Viria Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 59.319.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029531/9.

(130035470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

3 Si Re Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 19, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 165.160.

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029546/9.

(130035996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

3 Suisses de Ré, Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 19, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 30.190.

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029547/9.

(130035975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Alu Design, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3899 Foetz, 8, rue Théodore de Wacquant.

R.C.S. Luxembourg B 148.410.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029655/9.

(130036347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

AVVB Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 12, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 44.792.

Les comptes annuels au 31. Dezember 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029671/9.

(130036376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

AVVB Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 12, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 44.792.

Les comptes annuels au 31. August 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029672/9.

(130036417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Babcock Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 86.639.

Les comptes annuels au 31 juillet 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029676/9.

(130036127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Babet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 115.566.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029693/9.

(130036337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Babcock Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 87.191.

Les comptes annuels au 31 juillet 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029677/9.

(130036123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

BPH, Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.
R.C.S. Luxembourg B 124.770.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029704/9.

(130036271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Britcastle Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.
R.C.S. Luxembourg B 113.832.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029708/9.

(130036201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Carles S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 83.690.

Les comptes annuels au 30 avril 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029727/9.

(130036048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Cervin S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 171.934.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029734/9.

(130036765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Cofidilux, Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 4, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 18.343.

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029741/9.

(130036194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Colas & Lang S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 8, rue Jean Engling.
R.C.S. Luxembourg B 46.551.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029743/9.

(130036695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Existence S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2632 Findel, rue de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 153.274.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029773/9.

(130036697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

European Treasure Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 149.530.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029788/9.

(130036193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

FF Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 159.943.

Le Bilan du 25 Mars au 31 Décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029803/9.

(130036865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

GreenVision Systems Environmental - Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 143.602.

Les comptes annuels au 31-12-2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029828/9.

(130036426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

GL Investors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2019 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.
R.C.S. Luxembourg B 120.261.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029836/9.

(130036237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Globo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.
R.C.S. Luxembourg B 124.631.

Les Comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029838/9.

(130036722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Hapolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 51.444.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029848/9.

(130036501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Holding Six S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 98.680.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013029855/9.

(130036046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

KBZ S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3926 Mondcange, 2, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 137.174.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013029903/9.

(130036694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Kendra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 151.837.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013029905/9.

(130036783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

KLC Holdings IX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 124.133.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013029909/9.

(130036818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

KLC Holdings VI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 98.623.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013029910/9.

(130036812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

La Couronne S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 107.371.

Le Bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2013029916/9.

(130036868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

La Couronne S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 107.371.

Le Bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029917/9.

(130036869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Lux-Fiduciaire Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 49.280.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029945/9.

(130036175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Lux-Fiduciaire S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 65.819.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029946/9.

(130036171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Master Trans International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8342 Olm, 12, rue Napoléon Ier.
R.C.S. Luxembourg B 47.473.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029966/9.

(130036088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Menuiserie Majoie Michel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8422 Steinfort, 71, rue de Hobscheid.
R.C.S. Luxembourg B 73.229.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029971/9.

(130036216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Metalflex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours.
R.C.S. Luxembourg B 37.656.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029973/9.

(130036609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Metalflex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours.
R.C.S. Luxembourg B 37.656.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029974/9.

(130036610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Metalflex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours.
R.C.S. Luxembourg B 37.656.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029975/9.

(130036611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Arte Libreria Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2628 Luxembourg, 96, rue des Trévires.
R.C.S. Luxembourg B 93.661.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement du 21 février 2013, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, sixième chambre, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société ARTE LIBRERIA LUX SA (RCS B 93 661) avec siège social à L-2628 Luxembourg - 96, rue des Trévires.

Le prédit jugement a mis les frais à charge du trésor.

Luxembourg, le 22/02/2013.

Pour extrait conforme

Me Alexandre DILLMANN

Le liquidateur / Avocat à la Cour

9a, boulevard du Prince Henri

BP 846 L-2018 Luxembourg

Référence de publication: 2013029589/18.

(130035758) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Fitness First Luxembourg MIP S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 175.526.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the fourteenth day of February,
Before us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

1.- Mark Hutcheon, communication director, born on January 31, 1974 in Northern Ireland, and whose residential address is 18 Glenton Road, London, United-Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

2.- Andrew Cosslett, company director, born on April 14, 1955 in Manchester, England, and whose residential address is 130, Montagu Mansions, London W1U 6LG, United-Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal; and

3.- Terry Cade, expansion director, born on July 13, 1976 in Augsburg, Germany, and whose residential address is Hauptstrasse 59, 63322 Rödermark, Germany;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

4.- Olaf Steinert, Human Resources director, born on January 15, 1971 in Eisleben, Germany, and whose residential address is Maria-Matray-Strasse 2, 10318 Berlin, Germany;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

5.- Sandra Fritsch, finance director, born on September 12, 1972 in Friedberg, Germany, and whose residential address is Hinter den Gärten 5a, 61203 Reichelsheim, Germany;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

6.- Stefan Tilk, managing director, born on August 2, 1963 in Hilden, Germany, and whose residential address is Brunnenstrasse 4, 33332 Gütersloh, Germany;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

7.- Birgit Kühne-Hellmessen, marketing director, born on August 22, 1965 in Brilon, Germany, and whose residential address is Eysseneckstrasse 31, 60322 Frankfurt, Germany;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

8.- Hagen Wingertszahn, chief operations officer, born on September 22, 1970 in Mannheim, Germany, and whose residential address is Goldpeppingstrasse 30, 60435 Frankfurt, Germany;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

9.- Wolfgang Cyriax, head of accounting, born on November 8, 1981 in Weimar, Germany, and whose residential address is Neugasse 8, 99438 Bad Berka, Germany;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

10.- Simon Flint, chief executive officer, born on November 19, 1969 in Leeds, England, and whose residential address is 21-AA-02 10 Mont Kiara, no 4 Jalan Kiara 1, Mont Kiara, 50480 Kuala Lumpur, Malaysia;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

11.- William Richard Knight, director, born on October 1, 1956 in London, United Kingdom, and whose residential address is 15-2-1 Menara Hartamas, Jalan Sri Hartamas 3, Kuala Lumpur, Malaysia;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

12.- Kurt Stocks, country manager, born on March 22, 1982 in Singleton, Australia, and whose residential address is A-13-3 Mont Kiara Meridin, 19 Jalan Duta Kiara, Mont Kiara, 50480 Kuala Lumpur, Malaysia;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

13.- Andrew Philips, leasing and commercial director, born on April 19, 1971 in Traralgon, Australia, and whose residential address is no 3 Ayuria Condominium B-03-02, Jalan Kiara 7, Mont Kiara, 50480 Kuala Lumpur, Malaysia;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

14.- Chuah Chen Lyn, marketing manager, born on June 25, 1975 in Kuala Lumpur, Malaysia, and whose residential address is 48, Jalan SS20/8, Damansara Utama, Petaling Jaya, 47400 Kuala Lumpur, Malaysia;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

15.- Tim Joynt, Human Resources director, born on June 7, 1970 in Subiaco, Australia, and whose residential address is A-10-8 Floor 10, Mont Kiara Meridin Block A, Jalan Duta Kiary, Mont Kiara, 50480 Kuala Lumpur, Malaysia;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

16.- Rich Hutson, sales director, born on September 14, 1966 in Scarborough, Canada, and whose residential address is C-26-2 Hijauan Kiara, no 6, Jalan Kiara 5, 50480 Kuala Lumpur, Malaysia;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

17.- Francis John Drew, group exercise manager, born on August 20, 1958 in Australia, and whose residential address is B-21-02 Menara Bangsar Condominium, Jalan Maarof, Bukit Bandaraya, 59100 Kuala Lumpur, Malaysia;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

18.- David Prosser, chief operations officer, born on March 13, 1966 in Bournemouth, United Kingdom, and whose residential address is E-8-1 Hijauan Kiara, no 6 Jalan Kiary 5, Mont Kiara, 50480 Kuala Lumpur, Malaysia;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

19.- Anthony Tottman, managing director, born on July 5, 1965 in Adelaide, Australia, and whose residential address is BLK 62 Havelock Road, 03-18 River Place Condominium, Singapore, 169659;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

20.- Jason Washbourne, head of operations, born on December 24, 1973 in California, United States of America, and whose residential address is 55 Compassvale Bow 14-12, The Quartz, 14-12 Singapore 544986;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

21.- Anil Chugani, head of operations, born on April 29, 1974 in Singapore, and whose residential address is 78, Bayshore Road, 0322 Costa Del Sol, Singapore 469991;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

22.- Mok Wai, country manager, born on February 19, 1970 in Singapore, and whose residential address is 26 Kimberley Road, Tsim Sha Tsui, Kowloon, China;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

23.- Mark Buchanan, country manager, born on February 8, 1973 in Ashington, England, and whose residential address is Flat 100/33, Tower D Millenium Residences, Bangkok, Thailand;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

24.- Mark Ellis, country manager, born on March 15, 1969 in Leeds, England, and whose residential address is 1988 Kalachuchi St Dasmarias village, Manua, Philippines;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

25.- Brent Cubis, chief financial officer, born on March 3, 1964 in Sydney, Australia, and whose residential address is 21 Third Avenue, Lane Cove, NSW 2066, Australia;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

26.- David Browne, accountant, born on October 29, 1972 in Sydney, Australia, and whose residential address is 20 Valley View Crescent, Engadine, NSW 2233, Australia; here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

27.- Michele Harding, head of PMO, born on February 5, 1969 in Adelaide, Australia, and whose residential address is 13 Dreadnought street, Sandringham, VIC 3191, Australia;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

28.- Anne Jaakke, human resources director, born on March 12, 1973 in Vlaardingen, the Netherlands, 35 Henry Street, Queens Park, NSW 2022, Australia;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

29.- Pete Manuel, managing director, born on January 3, 1964 in Canterbury, England, and whose residential address is 32/129 Bower Street, Manly, NSW 2095, Australia;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

30.- Craig Talberg, operations director, born on March 28, 1972 in Capetown, United Kingdom, 8 Hayle street, St Ives, NSW 2075, Australia;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

31.- Rachel Woodhatch, human resources manager, born on July 20, 1980 in Melbourne, Australia, and whose residential address is 14/107 Darling Point Road, Darling Point, NSW 2027, Australia;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

32.- Siobhan Flattery, central member services, born on October 8, 1964 in London, England, and whose residential address is 186 Beattie street, Balmain, NSW 2041, Australia;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

33.- Rob Hale, head of fitness, born on December 6, 1979 in Sydney, Australia, and whose residential address is Unit 52, 199-207 Military road, Neutral Bay NSW 2089, Australia;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

34.- Harry Kay, facilities director, born on December 9, 1961 in New-York, United-States of America, and whose residential address is 9 Shawley Way, Epsom KT18 5NZ, United Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

35.- Derek Crawford, operations director, born on June 18, 1974 in Glasgow, Scotland, and whose residential address is 12 Campsie Road, Lindsayfield East Kilbride, G75 9GE, United Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

36.- Lee Matthews, head of fitness, born on September 17, 1982 in Wolverhampton, England, and whose residential address is 62 Westminster Road Place, Walsall, WS4 1NJ, United Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

37.- Sophie Lawler Hall, head of central operation, born on August 31, 1978 in Harrow, United Kingdom, and whose residential address is 45 Grand Avenue, Bournemouth BH6 3SY, United Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

38.- Martin Seibold, managing director, born on May 6, 1971 in Hofheim, Germany, and whose residential address is 61 Chaddesley Glen, Poole, Dorset, BH13 7PB, United Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

39.- David Jones, marketing director, born on April 11, 1975 in Swansea, United Kingdom, and whose residential address is 60 Lansdowne road, Bournemouth BH1 1AJ, United Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

40.- Neil Tune, director, born on July 19, 1967 in Reading, United Kingdom, and whose residential address is 9 Longham Farm Close, Ferndown Dorset BH22 9DE, United Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

41.- David Langridge, marketing director, born on August 14, 1974 in Edgeware, United Kingdom, and whose residential address is 11 Matchams Lane Hurn Christchurch BH23 6AN, United Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

42.- Victoria Bodio, chartered accountant, born on November 28, 1980 in Leasing, England, and whose residential address is 6 Coronation Avenue, Bournemouth BH9 1TN, United Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

43.- Craig Light, chartered accountant, born on June 24, 1979 in Southampton, United Kingdom, and whose residential address is 11 Dysurt Avenue, Portsmouth PO6 2LY, United Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

44.- Sarah Cole, group tax manager, born on August 17, 1975 in Chichester, United Kingdom, and whose residential address is 17 Hardy Road, Westmoors, Ferndown BH22 0EX, United Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

45.- Niall Cluley, global head of L&O, born on April 7, 1975 in Dundee, Scotland, and whose residential address is 1 Haven Manor, 48 Haven Road, Poole, BH13 7LU, United Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

46.- Adrian Message, director of audit risk management, born on July 30, 1964 in Cambridge, United Kingdom, and whose residential address is Hope Farmhouse, Swan Lane Piddletrenthide, Dorchester DT2 7QR, United Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

47.- Sue Cadd, company director, born on May 25, 1953 in Lincoln, United Kingdom, and whose residential address is 7 Elmstead road, Poole, United Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

48.- Jeremy Williams, accountant, born on March 27, 1971 in Watford, United Kingdom, and whose residential address is Wisma Mont Kiara, No 1 Jalan Kiara, 50480 Kuala Lumpur, Malaysia;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

49.- Claire MacLellan, head of frenchise operations, born on January 11, 1978 in Wigan, United Kingdom, and whose residential address is 259 Sandbanks road, Poole, Dorset BH14 8EY, United Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

50.- Jason MacLellan, head of IT delivery, born on February 7, 1976 in Irvine, United Kingdom, and whose residential address is 259 Sandbanks road, Poole, Dorset BH14 8EY, United Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

51.- Vikram Bhatia, marketing director, born on October 9, 1971 in New Delhi, India, and whose residential address is C4/44 Safdarjung Development Area, New Delhi 16, India;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

52.- John Wartig, chief financial officer, born on September 28, 1956, in Melbourne, Australia, and whose residential address is 34 Richmond Hill, Surrey TW10 8QX, United Kingdom;

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

53.- Fitness First Luxembourg, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 170407 and having a share capital amounting to GBP 10,600.-,

here represented by Anne-Claire Wax, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

Such powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing parties, represented as described above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a société en commandite par actions, which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is hereby established among the subscribers and all these who may become owners of the Shares mentioned hereafter a société en commandite par actions under the name of Fitness First Luxembourg MIP S.C.A. (hereinafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered Office.

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the Manager (as defined in Article 12). Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the Manager. In the event that the Manager determines that extraordinary political, economical, and/or military events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the administration, management, control and development of such participations. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and/or other debt instruments and more generally any securities and/or financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further make direct or indirect real estate investments and invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2 The Company may borrow in any form whatsoever. It may issue notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities.

The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may generally carry out any operations and transactions, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the Shareholders of the Company adopted in the manner required to amend the Articles.

4.3 The Company shall not be dissolved in case the Manager resigns, is liquidated, is declared bankrupt or is unable to continue its business. In such circumstances article 13 shall apply.

II. Capital - Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1 The capital of the Company shall be represented by two categories of shares (hereafter each, a Category), namely management shares held by the Manager as unlimited liability shareholder (actionnaire commandité) (hereafter the Management Shares) and ordinary shares held by the limited liability shareholders (actionnaires commanditaires) (hereafter the Ordinary Shares) of the Company. Ordinary Shares and Management Shares shall be referred to as a Share and collectively as the Shares, whenever the reference to a specific category or class of shares is not justified.

5.2 The issued capital of the Company is set at thirty-three thousand eight hundred and eighty-two Pound Sterling and forty-eight pence (GBP 33,882.48.-) represented by one (1) Management Share with nominal value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) and eight hundred and forty-seven thousand and sixty-one (847,061) Ordinary Shares with nominal value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, all fully subscribed and paid up.

5.3 The Management Share shall be held by Fitness First Luxembourg, as unlimited liability shareholder (actionnaire commandité) and as Manager of the Company.

5.4 The Company may proceed to the repurchase of its own Shares within the limits laid down by law.

5.4 The Manager of the Company is authorised, for a period of five (5) years starting on the date of the publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the deed of incorporation of the Company on February 14, 2013 to:

- increase the current share capital in one or several times up to forty thousand Pound Sterling (GBP 40,000.-), by the issue of up to one hundred fifty-two thousand nine hundred and thirty-eight (152,938) new shares with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0,04.-) each, having the same rights as the existing shares;

- limit or withdraw the shareholders' preferential subscription rights to the new shares and determine the persons authorised to subscribe to the new shares; and

- record by way of a notarial deed each share capital increase and amend the share register accordingly.

5.5 Where a share premium is paid at the issuance of new shares, such share premium shall be exclusively linked to the class of shares for which it was paid in.

Art. 6. Shares in registered form.

6.1 All Shares of the Company shall be issued in registered form.

6.2 A share register shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Company, and such share register shall contain the name of each holder of Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company and the number of Shares held by him.

6.3 The inscription of the shareholder's name in the share register evidences his right to such Shares.

6.4 The Manager may accept and enter in the share register a transfer on the basis of any appropriated document(s) recording the transfer between the transferor and the transferee, subject to the transfer provisions set forth in the present Articles.

6.5 Shareholders shall provide the Company with an address to be entered into the share register, to which all notices and announcements may be sent. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the share register by means of a written notification to the Company.

6.6 The Company recognizes only one single owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Share(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) have to appoint one single attorney to represent such Share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such Share(s).

6.7. The transfer of Shares may be restricted according to the provisions of any shareholders agreement that may be in place from time to time.

Art. 7. Certification of shares.

7.1 Written confirmation that an entry has been made in the share register will be provided to the shareholders.

7.2 The transfer of Shares shall be made by a written declaration of transfer inscribed in the share register and dated and signed by the transferor and the transferee, or by their duly-appointed agents. The Company may accept any other document, instrument, writing or correspondence as sufficient proof of the transfer.

7.3 No entry shall be made in the share register and no notice of a transfer shall be recognised by the Company during the period starting on the fifth (5) working day before the date of a general meeting of shareholders and ending at the close of that general meeting, unless the Manager establishes a shorter period.

Art. 8. Shares - Voting Rights.

8.1 Subject as set forth in these Articles, each Share shall be entitled to one vote at all general meetings of shareholders.

Art. 9. Repurchase of Shares.

9.1 As is more specifically prescribed herein below, the Company has the power to repurchase its own Shares at any time within the limitations set forth by law.

9.2 No repurchase may be required by shareholders and Shares of the Company, if repurchased, will be repurchased, subject to the conditions laid down by law, by the Company upon a decision by the Manager only.

III. Liability of Holders of Shares

Art. 10. Management Shares and Ordinary Shares.

10.1 The holders of Management Shares (hereafter the Unlimited Shareholders) are jointly and indefinitely and severally liable for all liabilities of the Company which cannot be met from the assets of the Company.

10.2 The holders of Ordinary Shares (hereafter the Limited Shareholders) shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as shareholders in general meetings and shall in that capacity only be liable for payment to the Company of the full subscription price of each Ordinary Share for which they subscribed and have been issued and any other outstanding commitments and other liabilities towards the Company associated with their undertaking to make a capital commitment to the Company. In particular the owners of Ordinary Shares shall not be liable for any debts, liabilities and obligations of the Company beyond the amounts of such payments.

Art. 11. Transfer of Management Shares.

11.1 The Management Shares held by the Manager are exclusively transferable to a successor or additional Manager with unlimited liability for the Company's financial obligations.

IV. Management and Supervision

Art. 12. Management.

12.1 The Company shall be managed by Fitness First Luxembourg (hereafter the Manager) in its capacity as Unlimited Shareholder of the Company. The Manager shall be entitled to reimbursement of its expenses including, but not limited to, remuneration of its staff, taxes, rentals, cost of equipment, any other disbursements as well as directors fees and an annual fee equivalent to ten per cent of such expenses. Such amounts shall be payable monthly on the basis of an estimate and a final account shall be drawn up on the basis of the accounts of the Manager.

Art. 13. Management Powers.

13.1 The Manager is invested with the broadest power to perform all acts of administration and disposition in compliance with the Company's corporate objects. All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board fall within the competence of the Manager.

13.2 The Manager shall have the power on behalf and in the name of the Company to carry out any and all of the purposes of the Company and to perform all acts and enter into and perform all contracts and other undertakings that it may deem necessary, advisable or useful or incidental thereto. Except as otherwise expressly provided, the Manager has, and shall have full authority in its discretion to exercise, on behalf of and in the name of the Company, all rights and powers necessary or convenient to carry out the purposes of the Company.

13.3 The Manager may, from time to time, appoint officers or agents of the Company considered necessary for the operation and management of the Company. The officers and/or agents appointed, unless otherwise stipulated in the Articles, shall have the powers and duties given to them by the Manager.

13.4 The Manager shall take appropriate action to protect the interests of the Company and its shareholders as a whole.

13.5 In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as Manager of the Company, the Company shall not be dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board shall appoint an administrator, who need not to be a shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen days of his appointment. At such general meeting, the shareholders may appoint, in accordance with the quorum and majority requirements for amendment of the Articles, a successor Manager. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

Art. 14. Binding Signatures.

14.1 The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Manager, acting through one or more of its duly authorised signatories as designated by the Manager at its sole discretion, or such person(s) to which such power has been delegated.

14.2 Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant will be handled in the name of the Company by the above mentioned Manager.

Art. 15. Conflict of Interests.

15.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or entity shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one more of shareholder, Managers or officers of the Manager is interested in, or is a shareholder, director, officer or employee of such other company or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business. The Manager or such officers shall not by reasons of such affiliation with such other company or entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 16. Supervisory Board.

16.1 When so required by law, the Company may be supervised by a board of a minimum of three supervisors (hereafter the Supervisory Board) appointed by the general meeting of shareholders which fixes their remuneration as well as the term of their office.

16.2 The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and shall authorise any actions of the Manager that may, pursuant to applicable law, exceed the powers of the Manager.

16.3 The Supervisory Board shall have the powers provided for by the law. The members of the Supervisory Board shall neither participate in, nor interfere with the management of the Company.

16.4 The Supervisory Board shall have the general role of overseeing the operations including the financial situation of the Company, as well as the specific powers conferred by these Articles. Its members may inspect, but not remove, the books, accounts, correspondence, minutes and, in general, all the records of the Company.

16.5 The Supervisory Board must report to the general meeting of shareholders on the results of the mandate entrusted to them, making such recommendation as they consider fit.

16.6 The members of the Supervisory Board shall be appointed by a resolution of the general meeting of shareholders which fixes their number, their remuneration as well as the term of their office and which shall not require the approval of the Manager. Members of the Supervisory Board will hold office until their successors are elected.

16.7 In the event of the total number of members of the Supervisory Board falling below three, the Manager shall forthwith convene a Shareholders' meeting in order to fill such vacancy.

16.8 The members of the Supervisory Board may be re-elected. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman. The Supervisory Board shall be convened by its chairman or by the Manager. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any two members so require.

16.9 Written notice of any meeting of the Supervisory Board, indicating the place of the meeting and the agenda thereof, shall be given to all members of the Supervisory Board at least eight (8) days prior to the date set for such meeting, except in urgent circumstances, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. Notice may be waived by consent in writing, by electronic message or by telefax or any other means of transmission capable of evidencing such waiver. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places fixed in a resolution adopted by the Supervisory Board. Any member may act at any meeting by appointing in writing or by telefax or any other means of transmission capable of evidencing such waiver another member of the Supervisory Board as his proxy. A member may represent several of his colleagues.

16.10 The Supervisory Board can deliberate or act validly only if at least the majority of the members are present or represented.

16.11 Resolutions of the Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.

16.12 Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented.

16.13 Resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board shall have the same effect as resolutions voted at the Supervisory Board meetings; each member shall approve such resolution in writing, by telegram, telex, facsimile or any other similar means of communication. Such approval shall be confirmed in writing and all documents shall form the record that proves that such resolution has been taken.

16.14 Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

V. General Meetings

Art. 17. Powers and Convening Notice.

17.1 The general meeting of shareholders shall represent all the shareholders of the Company. Without prejudice of the provisions of Article 13 (Management Powers) of these Articles and to any other powers reserved to the Manager by virtue of law and the present Articles, it shall have the powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

17.2 General meetings of shareholders shall be convened by the Manager. General meetings of shareholders shall be convened pursuant to a notice given by the Manager setting forth the agenda and sent by registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address recorded in the share register.

Art. 18. Procedure.

18.1 The annual meeting of shareholders will be held in Luxembourg at the registered office of the Company or at any other place in Luxembourg and on the third Friday of the month of June in each year at 4 pm or at such time as shall be specified in the convening notices. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Manager, exceptional circumstances so require.

18.2 Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

18.3 If all the shareholders are present or represented at the general meeting of the shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

18.4 All shareholders are invited to attend and speak at all general meetings of shareholders. A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person, who need not be a shareholder, as his proxy, in writing, by electronic message or by telefax or any other means of transmission approved by the Manager capable of evidencing such proxy. Such proxy shall be deemed valid, provided that it is not revoked, for any reconvened shareholders' meeting. The general meetings of the shareholders shall be presided by the Manager or by a person designated by the Manager. The chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary. The general meeting of shareholders may elect a scrutineer.

18.5 Except as otherwise required by law or as otherwise provided herein, resolutions at the meeting of shareholders duly convened will be passed by an absolute majority of those present and voting.

Art. 19. Ordinary Meetings.

19.1 The business ordinarily to be considered at a shareholders' meeting shall be the discussion and approval of the annual accounts as presented by the Manager, the consideration and approval of the allocation of the results of the year proposed by the Manager (including without any limitation the distribution of dividends), the appointment, removal and remuneration of members of the Supervisory Board and the discharge to be given to the Manager and to the members of the Supervisory Board.

19.2 All other business at a general meeting shall only be considered upon a proposal of the Manager unless otherwise provided by law or in these Articles.

Art. 20. Extraordinary General Meeting.

20.1 Any general meeting of shareholders convened in order to consider a matter that does not fall within the scope of article 19 of these Articles (including any proposal to amend the Articles, or to resolve on issues for which the law refers to the conditions required for the amendment of the Articles) shall be convened as an extraordinary general meeting. At any such meeting, the shareholders may only validly deliberate if the quorum required by the Law is satisfied.

20.2 Resolutions shall be passed by at least two thirds of the votes cast, provided that no resolution at any extraordinary general meeting of shareholders shall be validly passed unless approved by the Manager, unless otherwise provided by law or herein.

Art. 21. Minutes.

21.1 The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the board of the meeting. Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Manager.

VI. Accounting year - Allocation of Profits

Art. 22. Accounting Year.

22.1 The accounting year of the Company shall begin on 1st January of each year and shall terminate on the 31st December of the same year.

Art. 23. Independent auditors (réviseurs d'entreprise).

23.1. The operations of the Company are supervised by one or several independent auditors (réviseurs d'entreprises), when so required by law.

23.2. The independent auditors (réviseurs d'entreprises) is appointed by a resolution of the general meeting of shareholders and determines their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. Independent auditors (réviseurs d'entreprises) may be re-appointed.

Art. 24. Accounts, Appropriation of Profits.

24.1 The Manager shall have the responsibility to establish the annual balance sheet and profit and loss account of the Company in accordance with applicable provisions of law. Such account shall be submitted to the shareholders' meeting for approval.

24.2 Out of the net profits of each year, an amount equal to five percent (5%) shall be allocated to the legal reserve account. This allocation ceases to be compulsory when such reserve is equal to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

24.3 Out of the balance there may be a distribution to the holders of Shares upon a proposal of the Manager approved by decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth in these Articles, provided that such distribution cannot exceed the amount proposed by the Manager.

24.4 Interim dividends may be declared and paid by the Manager subject to observing the terms and conditions provided for by the law.

24.5 The share premium account may be distributed to shareholders upon proposal of the Manager approved by a decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may, upon a proposal of the Manager, decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

VII. Dissolution - Liquidation

Art. 25. Appointment of liquidators.

25.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one liquidator (if a legal entity) or one or more liquidators, (if natural persons) named by the general meeting of shareholders effecting such dissolution upon proposal by the Manager. Such meeting shall determine their powers and their remuneration

Art. 26. Distribution of liquidation proceeds.

26.1 The net liquidation proceeds shall be paid to the holders of Ordinary Shares and the holders of the Management Shares in the proportion of their respective holdings on the basis that the Ordinary Shares and the Management Shares shall rank *pari passu*.

VIII. General provisions

Art. 27. Applicable law.

27.1 All matters not governed by these Articles of Incorporation are to be determined in accordance with the Law.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2013.

Subscription - Payment

Thereupon

1.- Fitness First Luxembourg, represented as stated above, declared to subscribe for one (1) Management Share in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04), and to fully pay it up by way of a contribution in cash amounting to four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04).

2.- Mark Hutcheon, represented as stated above, declared to subscribe for eleven thousand seven hundred and sixty-five (11,765) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to four hundred and seventy Pound Sterling and sixty pence (GBP 470,60).

3.- Andrew Cosslett, represented as stated above, declared to subscribe for two hundred and eighty-two thousand three hundred and fifty-three (282,353) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound

Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to eleven thousand two hundred and ninety-four Pound Sterling and twelve pence (GBP 11,294.12).

4.- Terry Cade, represented as stated above, declared to subscribe for eleven thousand seven hundred and sixty-five (11,765) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to four hundred and seventy Pound Sterling and sixty pence (GBP 470,60).

5.- Olaf Steinert, represented as stated above, declared to subscribe for five thousand eight hundred and eighty-two (5,882) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to two hundred and thirty-five Pound Sterling and twenty-eight pence (GBP 235,28).

6.- Sandra Fritsch, represented as stated above, declared to subscribe for eleven thousand seven hundred and sixty-five (11,765) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to four hundred and seventy Pound Sterling and sixty pence (GBP 470,60).

7.- Stefan Tilk, represented as stated above, declared to subscribe for forty-seven thousand and fifty-nine (47,059) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one thousand eight hundred and eighty-two Pound Sterling and thirty-six pence (GBP 1,882.36).

8.- Birgit Kühne-Hellmessen, represented as stated above, declared to subscribe for five thousand eight hundred and eighty-two (5,882) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to two hundred and thirty-five Pound Sterling and twenty-eight pence (GBP 235,28).

9.- Hagen Wingertzahn, represented as stated above, declared to subscribe for eleven thousand seven hundred and sixty-five (11,765) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to four hundred and seventy Pound Sterling and sixty pence (GBP 470,60).

10.- Wolfgang Cyriax, represented as stated above, declared to subscribe for five thousand eight hundred and eighty-two (5,882) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to two hundred and thirty-five Pound Sterling and twenty-eight pence (GBP 235,28).

11.- Simon Flint, represented as stated above, declared to subscribe for fifty-eight thousand eight hundred and twenty-four (58,824) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to two thousand three hundred and fifty-two Pound Sterling and ninety-six pence (GBP 2,352.96).

12.- William Richard Knight, represented as stated above, declared to subscribe for eight thousand two hundred and thirty-five (8,235) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to three hundred and twenty-nine Pound Sterling and forty pence (GBP 329,40).

13.- Kurt Stocks, represented as stated above, declared to subscribe for five thousand eight hundred and eighty-two (5,882) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to two hundred and thirty-five Pound Sterling and twenty-eight pence (GBP 235,28).

14.- Andrew Philips, represented as stated above, declared to subscribe for sixteen thousand four hundred and seventy-one (16,471) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to six hundred and fifty-eight Pound Sterling and eighty-four pence (GBP 658,84).

15.- Chuah Chen Lyn, represented as stated above, declared to subscribe for two thousand three hundred and fifty-three (2,353) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to ninety-four Pound Sterling and twelve pence (GBP 94.12).

16.- Tim Joynt, represented as stated above, declared to subscribe for eleven thousand seven hundred and sixty-five (11,765) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to four hundred and seventy Pound Sterling and sixty pence (GBP 470,60).

17.- Rich Hutson, represented as stated above, declared to subscribe for five thousand eight hundred and eighty-two (5,882) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to two hundred and thirty-five Pound Sterling and twenty-eight pence (GBP 235,28).

18.- Frank Drew, represented as stated above, declared to subscribe for three thousand five hundred and twenty-nine (3,529) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one hundred and forty-one Pound Sterling and sixteen pence (GBP 141,16).

19.- David Prosser, represented as stated above, declared to subscribe for twenty-two thousand three hundred fifty-three (22,353) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to eight hundred and ninety-four Pound Sterling and twelve pence (GBP 894,12).

20.- Anthony Tottman, represented as stated above, declared to subscribe for fourteen thousand one hundred and eighteen (14,118) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to five hundred and sixty-four Pound Sterling and seventy-two pence (GBP 564,72).

21.- Jason Washbourne, represented as stated above, declared to subscribe for four thousand seven hundred and six (4,706) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one hundred eighty-eight Pound Sterling and twenty-four pence (GBP 188,24).

22.- Anil Chugani, represented as stated above, declared to subscribe for four thousand seven hundred and six (4,706) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one hundred eighty-eight Pound Sterling and twenty-four pence (GBP 188,24).

23.- Mok Wai, represented as stated above, declared to subscribe for four thousand seven hundred and six (4,706) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one hundred eighty-eight Pound Sterling and twenty-four pence (GBP 188,24).

24.- Mark Buchanan, represented as stated above, declared to subscribe for twelve thousand nine hundred and forty-one (12,941) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to five hundred and seventeen Pound Sterling and sixty-four pence (GBP 517,64).

25.- Mark Ellis, represented as stated above, declared to subscribe for seven thousand and fifty-nine (7,059) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to two hundred and eighty-two Pound Sterling and thirty-six pence (GBP 282,36).

26.- Brent Cubis, represented as stated above, declared to subscribe for nine thousand four hundred and twelve (9,412) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to three hundred and seventy-six Pound Sterling and forty-eight pence (GBP 376.48.).

27.- David Browne, represented as stated above, declared to subscribe for two thousand three hundred and fifty-three (2,353) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to ninety-four Pound Sterling and twelve pence (GBP 94.12).

28.- Michele Harding, represented as stated above, declared to subscribe for four thousand seven hundred and six (4,706) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one hundred eighty-eight Pound Sterling and twenty-four pence (GBP 188,24).

29.- Anne Jaakke, represented as stated above, declared to subscribe for nine thousand four hundred and twelve (9,412) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to three hundred and seventy-six Pound Sterling and forty-eight pence (GBP 376,48.).

30.- Pete Manuel, represented as stated above, declared to subscribe for thirty-five thousand two hundred and ninety-four (35,294) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one thousand four hundred and eleven Pound Sterling and seventy-six pence (GBP 1,411.76).

31.- Craig Talberg, represented as stated above, declared to subscribe for five thousand eight hundred and eighty-two (5,882) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to two hundred and thirty-five Pound Sterling and twenty-eight pence (GBP 235.28).

32.- Rachel Woodhatch, represented as stated above, declared to subscribe for two thousand three hundred and fifty-three (2,353) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to ninety-four Pound Sterling and twelve pence (GBP 94.12).

33.- Siobhan Flattery, represented as stated above, declared to subscribe for two thousand three hundred and fifty-three (2,353) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to ninety-four Pound Sterling and twelve pence (GBP 94.12).

34.- Rob Hale, represented as stated above, declared to subscribe for four thousand seven hundred and six (4,706) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one hundred eighty-eight Pound Sterling and twenty-four pence (GBP 188.24).

35.- Harry Kay, represented as stated above, declared to subscribe for eight thousand eight hundred and twenty-four (8,824) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to three hundred and fifty-two Pound Sterling and ninety-six pence (GBP 352.96).

36.- Derek Crawford, represented as stated above, declared to subscribe for eight thousand eight hundred and twenty-four (8,824) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to three hundred and fifty-two Pound Sterling and ninety-six pence (GBP 352.96).

37.- Lee Matthews, represented as stated above, declared to subscribe for two thousand nine hundred and forty-one (2,941) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one hundred and seventeen Pound Sterling sixty-four pence (GBP 117.64).

38.- Sophie Lawler Hall, represented as stated above, declared to subscribe for two thousand nine hundred and forty-one (2,941) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one hundred and seventeen Pound Sterling sixty-four pence (GBP 117.64).

39.- Martin Seibold, represented as stated above, declared to subscribe for thirty-five thousand two hundred and ninety-four (35,294) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one thousand four hundred and eleven Pound Sterling and seventy-six pence (GBP 1,411.76).

40.- David Jones, represented as stated above, declared to subscribe for eight thousand eight hundred and twenty-four (8,824) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to three hundred and fifty-two Pound Sterling and ninety-six pence (GBP 352.96).

41.- Neil Tune, represented as stated above, declared to subscribe for eight thousand eight hundred and twenty-four (8,824) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to three hundred and fifty-two Pound Sterling and ninety-six pence (GBP 352.96).

42.- David Langridge, represented as stated above, declared to subscribe for five thousand eight hundred and eighty-two (5,882) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to two hundred and thirty-five Pound Sterling and twenty-eight pence (GBP 235.28).

43.- Victoria Bodio, represented as stated above, declared to subscribe for four thousand seven hundred and six (4,706) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one hundred eighty-eight Pound Sterling and twenty-four pence (GBP 188.24).

44.- Craig Light, represented as stated above, declared to subscribe for five thousand eight hundred and eighty-two (5,882) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to two hundred and thirty-five Pound Sterling and twenty-eight pence (GBP 235.28).

45.- Sarah Cole, represented as stated above, declared to subscribe for four thousand seven hundred and six (4,706) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one hundred eighty-eight Pound Sterling and twenty-four pence (GBP 188.24).

46.- Niall Cluley, represented as stated above, declared to subscribe for four thousand seven hundred and six (4,706) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one hundred eighty-eight Pound Sterling and twenty-four pence (GBP 188.24).

47.- Adrian Message, represented as stated above, declared to subscribe for four thousand seven hundred and six (4,706) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to

fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one hundred eighty-eight Pound Sterling and twenty-four pence (GBP 188.24).

48.- Sue Cadd, represented as stated above, declared to subscribe for three thousand five hundred and twenty-nine (3,529) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one hundred and forty-one Pound Sterling and sixteen pence (GBP 141.16).

49.- Jeremy Williams, represented as stated above, declared to subscribe for seventeen thousand six hundred and forty-seven (17,647) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to seven hundred and five Pound Sterling and eighty-eight pence (GBP 705.88).

50.- Claire MacLellan, represented as stated above, declared to subscribe for seven thousand and fifty-nine (7,059) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to two thousand and eighty-two Pound Sterling and thirty-six pence (GBP 282.36).

51.- Jason MacLellan, represented as stated above, declared to subscribe for five thousand eight hundred and eighty-two (5,882) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to two hundred and thirty-five Pound Sterling and twenty-eight pence (GBP 235.28).

52.- Vikram Bhatia, represented as stated above, declared to subscribe for four thousand seven hundred and six (4,706) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one hundred eighty-eight Pound Sterling and twenty-four pence (GBP 188.24).

53.- John Wartig, represented as stated above, declared to subscribe for forty-seven thousand and fifty-nine (47,059) Ordinary Shares in registered form, with a par value of four pence of a Pound Sterling (GBP 0.04) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to one thousand eight hundred and eighty-two Pound Sterling and thirty-six pence (GBP 1,882.36).

The amount of thirty-three thousand eight hundred and eighty-two Pound Sterling and forty-eight pence (GBP 33,882.48) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary by way of a blocking certificate, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 2,100.-.

The corporate capital is valued at EUR 39,319.10.

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the Shareholders of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital have passed the following resolutions:

1. Deloitte LLP, a limited liability partnership, whose registered office is located at 2 New Street Square, London, EC4A 3BZ, United Kingdom, registered with company number OC303675, is appointed as independent auditor of the Company for a term which shall expire at the annual meeting of the shareholders of the Company of the year 2018.

2. The registered office of the Company is set at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le quatorze février,

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

1.- Mark Hutcheon, responsable de la communication, né le 31 janvier 1974 en Irlande du Nord, et dont l'adresse est 18 Glenton Road, Londres, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

2.- Andrew Cosslett, administrateur de société, né le 14 avril 1955 à Manchester, Angleterre, et dont l'adresse est 130, Montagu Mansions, Londres W1U 6LG, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

3.- Terry Cade, expansion director, né le 13 juillet 1976 à Augsburg, Allemagne, et dont l'adresse est Hauptstrasse 59, 63322 Rödermark, Allemagne;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

4.- Olaf Steinert, responsable des ressources humaines, né le 15 janvier 1971 à Eisleben, Allemagne, et dont l'adresse est Maria-Matray-Strasse 2, 10318 Berlin, Allemagne;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

5.- Sandra Fritsch, directeur financier, née le 12 septembre 1972 à Friedberg, Allemagne, et dont l'adresse est Hinter den Gärten 5a, 61203 Reichelsheim, Allemagne;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

6.- Stefan Tilk, directeur général, né le 2 août 1963 à Hilden, Allemagne, et dont l'adresse est Brunnenstrasse 4, 33332 Gütersloh, Allemagne;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

7.- Birgit Kühne-Hellmessen, directeur du marketing, née le 22 août 1965 à Brilon, Allemagne, et dont l'adresse est Eyseneckstrasse 31, 60322 Frankfurt, Allemagne;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

8.- Hagen Wingertszahn, directeur général des opérations, né le 22 septembre 1970 à Mannheim, Allemagne, et dont l'adresse est Goldpeppingstrasse 30, 60435 Frankfurt, Allemagne;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

9.- Wolfgang Cyriax, chef comptable, né le 8 novembre 1981 à Weimar, Allemagne, et dont l'adresse est Neugasse 8, 99438 Bad Berka, Allemagne;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

10.- Simon Flint, président directeur général, né le 19 novembre 1969 à Leeds, Angleterre, et dont l'adresse est 21-AA-02 10 Mont Kiara, no 4 Jalan Kiara 1, Mont Kiara, 50480 Kuala Lumpur, Malaisie;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

11.- William Richard Knight, administrateur, né le 1 octobre 1956 à Londres, Royaume-Uni, et dont l'adresse est 15-2-1 Menara Hartamas, Jalan Sri Hartamas 3, Kuala Lumpur, Malaisie;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

12.- Kurt Stocks, country manager, né le 22 mars 1982 à Singleton, Australie, et dont l'adresse est A-13-3 Mont Kiara Meridin, 19 Jalan Duta Kiara, Mont Kiara, 50480 Kuala Lumpur, Malaisie;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

13.- Andrew Philips, directeur commercial et leasing, né le 19 avril 1971 à Traralgon, Australie, et dont l'adresse est no 3 Ayuria Condominium B-03-02, Jalan Kiara 7, Mont Kiara, 50480 Kuala Lumpur, Malaisie;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

14.- Chuah Chen Lyn, directeur du marketing, née le 25 juin 1975 à Kuala Lumpur, Malaisie, et dont l'adresse est 48, Jalan SS20/8, Damansara Utama, Petaling Jaya, 47400 Kuala Lumpur, Malaisie;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

15.- Tim Joynt, responsable des ressources humaines, né le 7 juin 1970 à Subiaco, Australie, et dont l'adresse est A-10-8 Floor 10, Mont Kiara Meridin Block A, Jalan Duta Kiara, Mont Kiara, 50480 Kuala Lumpur, Malaisie;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

16.- Rich Hutson, directeur des ventes, né le 14 septembre 1966 à Scarborough, Canada, et dont l'adresse est C-26-2 Hijauan Kiara, no 6, Jalan Kiara 5, 50480 Kuala Lumpur, Malysia;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

17.- Francis John Drew, group exercise manager, né le 20 août 1958 en Australie, et dont l'adresse est B-21-02 Menara Bangsar Condominium, Jalan Maarof, Bukit Bandaraya, 59100 Kuala Lumpur, Malaisie, 59100;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

18.- David Prosser, directeur général des opérations, né le 13 mars 1966 à Bournemouth, Royaume-Uni, et dont l'adresse est E-8-1 Hijauan Kiara, no 6 Jalan Kiara 5, Mont Kiara, 50480 Kuala Lumpur, Malaisie;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

19.- Anthony Tottman, directeur général, né le 5 juillet 1965 à Adelaide, Australie, et dont l'adresse est BLK 62 Havelock Road, 03-18 River Place Condominium, Singapour, 169659;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

20.- Jason Washbourne, chef des opérations, né le 24 décembre 1973 en Californie, Etat-Unis d'Amérique, et dont l'adresse est 55 Compassvale Bow 14-12, The Quartz, 14-12 Singapour 544986;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

21.- Anil Chugani, chef des opérations, né le 29 avril 1974 à Singapour, et dont l'adresse est 78, Bayshore Road, 0322 Costa Del Sol, Singapour 469991;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

22.- Mok Wai, country manager, né le 19 février 1970 à Singapour, et dont l'adresse est 26 Kimberley Road, Tsim Sha Tsui, Kowloon, Chine;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

23.- Mark Buchanan, country manager, né le 8 février 1973 à Ashington, Angleterre, et dont l'adresse est Flat 100/33, Tower D Millenium Residences, Bangkok, Thaïlande;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

24.- Mark Ellis, country manager, né le 15 mars 1969 à Leeds, Angleterre, et dont l'adresse est 1988 Kalachuchi St Dasmarrinas village, Manua, Philippines;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

25.- Brent Cubis, responsable des finances, né le 3 mars 1964 à Sydney, Australie, et dont l'adresse est 21 Third Avenue, Lane Cove, NSW 2066, Australie;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

26.- David Browne, comptable, né le 29 octobre 1972 à Sydney, Australie, et dont l'adresse est 20 Valley View Crescent, Engadine, NSW 2233, Australie;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

27.- Michele Harding, head of PMO, née le 5 février 1969 à Adelaide, Australie, et dont l'adresse est 13 Dreadnought street, Sandringham, VIC 3191, Australie;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

28.- Anne Jaakke, responsable des ressources humaines, née le 12 mars 1973 à Vlaardingen, Pays-Bas, et dont l'adresse est 35 Henry Street, Queens Park, NSW 2022, Australie;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

29.- Pete Manuel, directeur général, né le 3 janvier 1964 à Canterbury, Angleterre, et dont l'adresse est 32/129 Bower Street, Manly, NSW 2095, Australie;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

30.- Craig Talberg, directeur des opérations, né le 28 mars 1972 à Capetown, Royaume-Uni, 8 Hayle street, St Ives, NSW 2075, Australie;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

31.- Rachel Woodhatch, responsable des ressources humaines, née le 20 juillet 1980 in Melbourne, Australie, et dont l'adresse est 14/107 Darling Point Road, Darling Point, NSW 2027, Australie;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

32.- Siobhan Flattery, central member services, née le 8 octobre 1964 à Londres, Angleterre, et dont l'adresse est 186 Beattie street, Balmain, NSW 2041, Australie;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

33.- Rob Hale, responsable fitness, né le 6 décembre 1979 à Sydney, Australie, et dont l'adresse est Unit 52, 199-207 Military road, Neutral Bay NSW 2089, Australie;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

34.- Harry Kay, facilities director, né le 9 décembre 1961 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, et dont l'adresse est 9 Shawley Way, Epsom KT18 5NZ, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

35.- Derek Crawford, directeur des opérations, né le 18 juin 1974 à Glasgow, Scotland, et dont l'adresse est 12 Campsie Road, Lindsayfield East Kilbride, G75 9GE, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

36.- Lee Matthews, responsable fitness, né le 17 septembre 1982 à Wolverhampton, Angleterre, et dont l'adresse est 62 Westminster Road Place, Walsall, WS4 1NJ, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

37.- Sophie Lawler Hall, responsable des opérations centrales, née le 31 août 1978 à Harrow, Royaume-Uni, et dont l'adresse est 45 Grand Avenue, Bournemouth BH6 3SY, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

38.- Martin Seibold, directeur général, né le 6 mai 1971 à Hofheim, Allemagne, et dont l'adresse est 61 Chaddesley Glen, Poole, Dorset, BH13 7PB, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

39.- David Jones, directeur du marketing, né le 11 avril 1975 à Swansea, Royaume-Uni, et dont l'adresse est 60 Lansdowne road, Bournemouth BH1 1AJ, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

40.- Neil Tune, administrateur, né le 19 juillet 1967 à Reading, Royaume-Uni, et dont l'adresse est 9 Longham Farm Close, Ferndown Dorset BH22 9DE, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

41.- David Langridge, directeur du marketing, né le 14 août 1974 à Edgware, Royaume-Uni, et dont l'adresse est 11 Matchams Lane Hurn Christchurch BH23 6AN, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

42.- Victoria Bodio, expert-comptable, née le 28 novembre 1980 à Leading, Angleterre, et dont l'adresse est 6 Coronation Avenue, Bournemouth BH9 1TN, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

43.- Craig Light, expert-comptable, né le 24 juin 1979 à Southampton, Royaume-Uni, et dont l'adresse est 11 Dysurt Avenue, Portsmouth PO6 2LY, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

44.- Sarah Cole, gestionnaire du groupe fiscal, née le 17 août 1975 à Chichester, Royaume-Uni, et dont l'adresse est 17 Hardy Road, Westmoors, Ferndown BH22 0EX, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

45.- Niall Cluley, global head of L&O, né le 7 avril 1975 à Dundee, Scotland, et dont l'adresse est 1 Haven Road, Poole, BH13 7LU, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

46.- Adrian Message, director of audit risk management, né le 30 juillet 1964 in Cambridge, Royaume-Uni, et dont l'adresse est Hope Farmhouse, Swan Lane Piddletrenthide, Dorchester DT2 7QR, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

47.- Sue Cadd, administrateur de sociétés, née le 25 mai 1953 à Lincoln, Royaume-Uni, et dont l'adresse est 7 Elmstead road, Poole, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

48.- Jeremy Williams, comptable, né le 27 mars 1971 à Watford, Royaume-Uni, et dont l'adresse est Wisma Mont Kiara, No 1 Jalan Kiara, 50480 Kuala Lumpur, Malaisie;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

49.- Claire MacLellan, head of frenchise operations, née le 11 janvier 1978 à Wigan, Royaume-Uni, et dont l'adresse est 259 Sandbanks road, Poole, Dorset BH14 8EY, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

50.- Jason MacLellan, head of IT delivery, né le 7 février 1976 à Irvine, Royaume-Uni, et dont l'adresse est 259 Sandbanks road, Poole, Dorset BH14 8EY, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

51.- Vikram Bhatia, directeur du marketing, né le 9 octobre 1971 à New Delhi, Indes, et dont l'adresse est C4/44 Safdarjung Development Area, New Delhi 16, Indes;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

52.- John Wartig, responsable des finances, né le 28 septembre 1956, à Melbourne, Australie, et dont l'adresse est 34 Richmond Hill, Surrey TW10 8QX, Royaume-Uni;

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

53.- Fitness First Luxembourg, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 170407 et ayant un capital social s'élevant à GBP 10,600.-,

ici représentée par Anne-Claire Wax, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Lesdites procurations, après signature "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société en commandite par actions, qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est constitué par le présent acte entre toutes les personnes qui sont actionnaires en ce jour et tous ceux qui deviendront propriétaires des Actions ci-après mentionnées une société en commandite par actions sous la dénomination de Fitness First Luxembourg MIP S.C.A. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi), et par les présents Statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège Social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2. Sur décision du Gérant (tel que défini à l'Article 12) des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la même municipalité par simple décision du Gérant. Lorsque le Gérant estime que des événements extraordinaires d'ordre politique,

économique et/ou militaire qui seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui nonobstant le transfert provisoire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société peut en particulier acquérir par souscription, achat, échange ou de toute autre manière tous titres, Actions et/ou autres titres de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et/ou autres instruments de dette, et, en général tous titres et/ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, obligations et emprunts obligataires et autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de participation. La Société peut prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou titres de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés portant sur la totalité ou sur une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou les obligations et engagements de toute autre société ou personne et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne, dans chaque cas, dans la mesure où ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

3.3. La Société peut, de façon générale, employer toutes les techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris les techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut de façon générale effectuer toutes les opérations et transactions qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société peut à tout moment être dissoute par une résolution des Actionnaires de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

4.3. La Société ne sera pas dissoute du fait de la démission du Gérant, de sa liquidation, de sa mise en faillite ou de son incapacité à poursuivre ses affaires. Dans de telles circonstances, l'Article 13 s'appliquera.

II. Capital Social - Actions

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital de la Société sera représenté par deux classes d'actions (ci-après chacune, une Classe), à savoir des actions de commandité détenues par le Gérant en sa qualité d'actionnaire commandité (ci-après les Actions de Commandité) et des actions ordinaires de commanditaire détenues par les actionnaires commanditaires (ci-après les Actions de Commanditaire) de la Société. Les Actions de Commanditaire et les Actions de Commandité seront désignées comme une Action et collectivement comme les Actions, chaque fois que la référence à une catégorie ou à une classe particulière d'actions n'est pas justifiée.

5.2. Le capital émis de la Société est fixé à trente-trois mille huit cent quatre-vingt-deux livres sterling et quarante-huit pence (GBP 33.882,48) représenté par une (1) Action de Commandité ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) et huit cent quarante-sept mille soixante et une (847.061) Actions de Commanditaire ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.3. L'Action de Commandité sera détenue par Fitness First Luxembourg, en qualité d'actionnaire commandité et en qualité de Gérant de la Société.

5.4. La Société peut procéder au rachat de ses propres Actions dans les limites fixées par la loi.

5.4 Le gérant de la Société est autorisé, pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la date de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de l'acte de constitution de la Société le 14 février 2013 à:

- augmenter le capital social actuel à une ou plusieurs reprises à hauteur de quarante mille livres sterling (GBP 40.000,-), par l'émission de cent cinquante-deux mille neuf cent trente-huit (152.938) nouvelles actions maximum ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, ayant les mêmes droits que les actions existantes;

- limiter ou retirer les droits de souscription préférentiels aux nouvelles actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles actions; et

- enregistrer par un acte notarié chaque augmentation de capital social et modifier le registre des actions en conséquence.

5.5 Si une prime d'émission est versée lors de l'émission de nouvelles actions, cette prime d'émission sera exclusivement liée à la classe d'actions pour laquelle elle a été versée.

Art. 6. Actions sous forme nominative.

6.1. Toutes les Actions de la Société seront émises sous forme nominative.

6.2. Un registre des actions sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société, et ce registre des actions renseignera le nom de chaque détenteur d'actions, sa résidence ou son domicile élu, tel qu'il a été communiqué à la Société, et le nombre d'actions qu'il détient.

6.3. L'inscription du nom de l'actionnaire sur le registre des actions prouve son droit sur ces Actions.

6.4. Le Gérant peut accepter et inscrire sur le registre des actions une cession sur la base de tout document(s) approprié(s) attestant la cession entre le cédant et le cessionnaire, sous réserve des dispositions relatives à la cession contenues dans les présents Statuts.

6.5. Les actionnaires devront communiquer à la Société une adresse à inscrire sur le registre des actions, à laquelle tous les avis et annonces pourront être envoyés. Les actionnaires peuvent, à tout moment, modifier leur adresse telle qu'elle est inscrite au registre des actions et ce par le biais d'une notification écrite à la Société.

6.6. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. Si une ou plusieurs Actions sont détenues conjointement, ou si la propriété de cette/ces Action(s) est contestée, toutes les personnes revendiquant un droit sur cette/ces Action(s) doivent désigner un mandataire commun pour représenter cette/ces Action(s) vis-à-vis de la Société. A défaut de désigner un tel mandataire, tous les droits attachés à cette/ces Action(s) seront suspendus.

6.7. La cession des Actions peut être limitée conformément aux dispositions de tout pacte d'actionnaires qui pourrait être en place de temps à autre.

Art. 7. Certification des Actions.

7.1. Une confirmation par écrit de l'inscription effectuée au registre des actions sera délivrée aux actionnaires.

7.2. la cession des Actions sera effectuée par une déclaration écrite de cession inscrite au registre des actions, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par leurs agents dûment désignés. La Société peut accepter tout autre document, instrument, document écrit ou correspondance faisant foi de la cession.

7.3. Aucune inscription ne sera portée au registre des actions et aucun acte de cession ne sera reconnu par la Société pendant une période prenant effet au cinquième (5) jour ouvrable qui précède la date de l'assemblée générale des actionnaires et prenant fin à la clôture de cette assemblée générale, à moins que le Gérant ne fixe un délai plus court.

Art. 8. Actions - Droits de Vote.

8.1. Sous réserve des dispositions des présents Statuts, chaque Action donnera droit à une voix à toutes les assemblées générales des actionnaires.

Art. 9. Rachat des Actions.

9.1. La Société a, tel que décrit plus spécifiquement ci-dessous, le pouvoir de racheter ses propres Actions à tout moment sous réserve des limitations prévues par la loi.

9.2. Aucun rachat ne peut être exigé par les actionnaires et les Actions de la Société, si elles sont rachetées, seront rachetées par la Société uniquement sur décision du Gérant, sous réserve des conditions définies par la loi.

III. Responsabilité des Actionnaires

Art. 10. Actions de Commandité et Actions de Commanditaire.

10.1. Les détenteurs des Actions de Commandité (ci-après les Actionnaires Commandités) sont conjointement et solidairement et indéfiniment tenus des engagements de la Société qui ne peuvent être couverts par les actifs de la Société.

10.2. Il est défendu aux détenteurs d'Actions de Commanditaire (ci-après les Actionnaires Commanditaires) d'agir pour le compte de la Société, d'aucune manière et en aucune capacité que ce soient, autrement que par l'exercice de leurs droits en tant qu'actionnaires lors des assemblées générales et seront en cette capacité uniquement responsables du paiement à la Société de la totalité du prix de souscription de chaque Action de Commanditaire qu'ils ont souscrite et qui ont été émises et tous autres engagements en cours et autres responsabilités vis-à-vis de la Société en rapport avec leur engagement d'effectuer un apport au capital de la Société.

En particulier, les détenteurs des Actions de Commanditaire ne seront pas responsables des dettes et obligations de la Société au-delà des montants de ces paiements.

Art. 11. Transfert des Actions de Commandités.

11.1. Les Actions de Commandité détenues par le Gérant sont exclusivement cessibles à un successeur ou à un Gérant supplémentaire dont la responsabilité pour les obligations financières de la Société est illimitée.

IV. Gérance et Surveillance

Art. 12. Gérance.

12.1. La Société sera gérée par Fitness First Luxembourg (ci-après le Gérant) en sa qualité d'Associé Commandité de la Société. Le Gérant aura droit au remboursement de ses dépenses y compris, mais de manière non restrictive, de la rémunération de son personnel, des taxes, des loyers, des frais d'équipement ainsi que de tous autres débours tels que les jetons de présence des administrateurs et une taxe annuelle équivalente à dix pour cent desdites dépenses. Ces montants seront exigibles tous les mois sur base d'une estimation et un décompte final sera établi sur base des comptes du Gérant.

Art. 13. Pouvoirs de Gestion.

13.1. Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes de gestion et de disposition en conformité avec l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des actionnaires ou au Conseil de Surveillance appartiennent au Gérant.

13.2. Le Gérant aura le pouvoir, pour le compte et au nom de la Société, de réaliser tous les objectifs de la Société et d'effectuer tous les actes et de conclure et de délivrer tous les contrats et tous autres engagements qui lui semblent nécessaires, opportuns, utiles ou accessoires à la réalisation de ces objectifs. Sauf disposition contraire expresse, le Gérant a et aura pleine autorité à sa discrétion pour exercer pour le compte et au nom de la Société tous droits et pouvoirs nécessaires ou utiles en vue de réaliser les objectifs de la Société.

13.3. Le Gérant peut, de temps à autre, s'il le juge nécessaire pour les opérations et la gestion de la Société, nommer des fondés de pouvoir ou agents de la Société. Les fondés de pouvoir et/ou les agents désignés, sauf disposition contraire dans les Statuts, auront les pouvoirs et obligations qui leur seront attribués par le Gérant.

13.4. Le Gérant prendra toute mesure appropriée en vue de préserver les intérêts de la Société et de ses actionnaires en général.

13.5. En cas d'incapacité juridique, de liquidation ou autre situation permanente qui empêche le Gérant d'agir en qualité de Gérant de la Société, la Société ne sera pas dissoute et liquidée, à condition que le Conseil de Surveillance nomme un administrateur, qui n'est pas tenu d'être un actionnaire, pour effectuer des actes urgents ou simplement administratifs et ce jusqu'à ce qu'une assemblée générale des actionnaires soit tenue, une telle assemblée devant être convoquée par cet administrateur dans un délai de quinze jours à compter de sa nomination. Lors de cette assemblée générale, les actionnaires peuvent nommer, dans le respect des conditions de quorum et de majorité requises pour la modification des Statuts, un nouveau Gérant. A défaut d'une telle nomination, la Société sera dissoute et liquidée.

Art. 14. Signatures ayant force obligatoire.

14.1. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature du Gérant, agissant par le biais d'une ou de plusieurs personnes dûment habilitées à signer et désignées par le Gérant à son unique appréciation, ou cette/ce(s) personne(s) à qui ce pouvoir aura été délégué.

14.2. Tout contentieux dans laquelle la Société serait partie demanderesse ou défenderesse sera réglé au nom de la Société par le Gérant mentionné ci-dessus.

Art. 15. Conflit d'intérêts.

15.1. Aucun contrat ni aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou entités ne pourront être affectés négativement ou déclarés nuls par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs actionnaires, Gérants ou fondés de pouvoir du Gérant auraient un intérêt quelconque dans une telle autre société ou entités, ou par le fait qu'il serait associé, directeur, fondé de pouvoir ou employé de cette autre société ou firme avec laquelle la Société conclura des contrats ou bien entamera une relation d'affaires. Le Gérant ou ces fondés de pouvoir ne seront pas, par là même, privés du droit de délibérer, de voter et d'agir concernant des sujets en relation avec ce contrat ou autres affaires.

Art. 16. Conseil de Surveillance.

16.1. La Société peut être surveillée par un conseil composé de trois membres au moins (ci-après le Conseil de Surveillance) désignés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat.

16.2. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant sur toutes les affaires que le Gérant pourra déterminer et autorisera toutes les actions du Gérant qui pourraient, en vertu de la loi applicable, excéder les pouvoirs du Gérant.

16.3. Le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs tels que prévus par la Loi. Les membres du Conseil de Surveillance ne participeront, ni n'interféreront dans la gestion de la Société.

16.4. Le Conseil de Surveillance aura comme fonction générale la surveillance des opérations de la Société, y compris la surveillance de la situation financière, et il aura les pouvoirs spécifiques qui lui sont conférés par les présents Statuts. Ses membres peuvent consulter, sans les emprunter, les livres, les comptes, la correspondance, les procès-verbaux et, de manière générale, toutes les archives de la Société.

16.5. Le Conseil de Surveillance est tenu lors de l'assemblée générale des actionnaires de présenter un rapport relatif aux résultats de sa mission qui lui a été confiée en faisant les recommandations qu'il jugera utiles.

16.6. Les membres du Conseil de Surveillance seront nommés par le biais d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, laquelle fixe leur nombre, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat sans que l'accord du Gérant ne soit exigé. Les membres du Conseil de Surveillance resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

16.7. Au cas où le nombre total de membres du Conseil de Surveillance devient inférieur à trois, les Gérants devront immédiatement convoquer une assemblée des Actionnaires afin de pourvoir à ce poste vacant.

16.8. Les membres du Conseil de Surveillance sont rééligibles. Le Conseil de Surveillance peut choisir un président parmi ses membres. Le Conseil de Surveillance sera convoqué par son président ou par le Gérant. Une réunion du Conseil de Surveillance doit être convoquée sur demande de deux membres.

16.9. Un avis de convocation écrit à toute réunion du Conseil de Surveillance, indiquant le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour de celui-ci, sera envoyé à tous les membres du Conseil de Surveillance huit (8) jours au moins avant la date prévue pour cette réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront exposés dans l'avis de convocation à la réunion. Il peut être renoncé à cette convocation par accord écrit, par message électronique, par télécopie ou par tout autre moyen de communication permettant d'attester de l'authenticité de cette renonciation. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour des assemblées tenues aux heures et aux lieux déterminés dans une résolution adoptée par le Conseil de Surveillance. Tout membre pourra agir lors de toute réunion du Conseil de Surveillance en désignant par écrit ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication attestant de l'authenticité de cette renonciation un autre membre du Conseil de Surveillance comme son représentant. Un membre peut représenter plusieurs de ses collègues.

16.10. Le Conseil de Surveillance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée.

16.11. Les résolutions du Conseil de Surveillance seront consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion. Des copies des extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront dûment signées par le président de la réunion ou par deux membres du Conseil de Surveillance.

16.12. Les résolutions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés à cette réunion.

16.13. Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance auront le même effet au même titre que les résolutions votées aux assemblées du Conseil de Surveillance; chaque membre approuvera cette résolution par écrit, télégramme, télex, fax ou tout autre moyen de communication similaire. Cette approbation sera confirmée par écrit et tous les documents constitueront le procès-verbal faisant foi de la résolution adoptée.

16.14. Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à une réunion du Conseil de Surveillance par conférence téléphonique ou par tous autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de communiquer entre elles. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à cette réunion.

V. Assemblées Générales

Art. 17. Pouvoirs et Avis de Convocation.

17.1. L'assemblée générale des actionnaires représentera tous les actionnaires de la Société. Sans préjudice des dispositions de l'Article 13 (Pouvoirs de Gestion) des présents Statuts et de tout autre pouvoir réservé au Gérant en vertu de la loi et des présents Statuts, l'assemblée générale aura les pouvoirs d'ordonner, d'exécuter ou de ratifier les actes relatifs aux opérations de la Société.

17.2. Les assemblées générales des actionnaires seront convoquées par le Gérant. Les assemblées générales des actionnaires sont convoquées suivant un avis du Gérant qui fixe l'ordre du jour et qui est envoyé à chaque actionnaire par lettre recommandée huit (8) jours au moins avant l'assemblée, à l'adresse de l'actionnaire qui figure dans le registre des actions.

Art. 18. Procédure.

18.1. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au Luxembourg, au siège social de la Société ou en tout autre lieu au Luxembourg le troisième vendredi du mois de juin de chaque année à 16 heures ou à la date indiquée dans les convocations. L'assemblée générale annuelle peut se tenir à l'étranger si le Gérant constate souverainement que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

18.2. D'autres assemblées des actionnaires pourront être tenues aux lieux et heures spécifiés dans les convocations des assemblées respectives.

18.3. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

18.4. Tous les actionnaires sont invités à participer et à prendre la parole à toutes les assemblées générales des actionnaires. Un actionnaire peut, et ce pour toute assemblée générale, nommer comme mandataire une autre personne actionnaire ou non, par écrit, email ou téléfax ou tout autre moyen de communication approuvé par le Gérant assurant l'authenticité de la procuration. Cette procuration sera considérée comme valable, à condition qu'elle ne soit pas révoquée, pour toutes assemblées des actionnaires reconvoquées. Les assemblées générales des actionnaires seront présidées

par le Gérant ou par une personne désignée par le Gérant. Le président de l'assemblée générale des actionnaires nommera un secrétaire. L'assemblée générale des actionnaires peut élire un scrutateur.

18.5. Les résolutions de l'assemblée générale des actionnaires dûment convoquée seront prises à la majorité absolue des actionnaires présents et votants, sauf exigence contraire de la loi ou des présents Statuts.

Art. 19. Assemblées Ordinaires.

19.1. Les affaires ordinaires de la Société devant être traitées lors des assemblées des actionnaires concerneront la discussion et l'approbation des comptes annuels tels que présentés par le Gérant, la contrepartie et l'approbation de la répartition des résultats annuels proposés par le Gérant (y compris, mais sans limitation, la distribution des dividendes), la nomination, la révocation et la rémunération des membres du Conseil de Surveillance ainsi que la décharge à donner au Gérant et aux membres du Conseil de Surveillance.

19.2. D'autres affaires pourront être évoquées lors d'une assemblée générale uniquement sur proposition du Gérant sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts.

Art. 20. Assemblée Générale Extraordinaire.

20.1. Toute assemblée générale des actionnaires convoquée dans le but d'examiner un point qui n'entre pas dans le champ d'application de l'Article 19 des présents Statuts (y compris toute proposition de modification des Statuts ou la décision sur des points pour lesquels la loi fait référence aux conditions exigées pour la modification des Statuts) doit être convoquée en tant qu'assemblée générale extraordinaire. Lors de cette assemblée, les actionnaires ne délibèrent valablement que si le quorum requis par la loi est atteint.

20.2. Les décisions seront prises par au moins les deux tiers des votes exprimés, sous réserve d'avoir été approuvées par le Gérant lors de toute assemblée générale extraordinaire des actionnaires, sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts.

Art. 21. Procès-verbaux.

21.1. Les procès-verbaux de l'assemblée générale des actionnaires seront signés par le bureau de l'assemblée. Les copies ou les extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Gérant.

VI. Exercice Comptable - Affectation des Bénéfices

Art. 22. Exercice comptable.

22.1. L'exercice comptable de la Société débutera le 1^{er} janvier de chaque année et prendra fin le 31 décembre de la même année.

Art. 23. Réviseurs d'entreprises.

23.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

23.2. Les réviseurs d'entreprises sont nommés par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires qui détermine leur nombre, rémunération et la durée de leurs mandats, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

Art. 24. Comptes, Affectation des Bénéfices.

24.1. Il incombera au Gérant d'établir le bilan annuel et le compte des profits et pertes de la Société conformément aux dispositions de la loi applicable. Ces comptes seront soumis à l'approbation de l'assemblée des actionnaires.

24.2. Il sera prélevé sur les bénéfices nets annuels de la Société un montant égal à cinq pour cent (5%) qui sera affecté à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve sera égale à dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

24.3. Le solde pourra faire l'objet d'une distribution aux actionnaires sur proposition du Gérant qui devra être approuvée par l'assemblée générale des actionnaires conformément aux dispositions prévues par les présents Statuts, étant entendu que cette distribution ne pourra pas dépasser le montant proposé par le Gérant.

24.4. Des acomptes sur dividendes peuvent être déclarés et payés par le Gérant sous réserve du respect des conditions prévues par la loi.

24.5. Le compte de prime d'émission peut être distribué aux actionnaires sur proposition du Gérant qui sera approuvée par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires peut, sur proposition du Gérant, décider de prélever tout montant du compte de prime d'émission pour l'affecter au compte de réserve légale.

VII. Dissolution - Liquidation

Art. 25. Nomination des liquidateurs.

25.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par les soins d'un liquidateur (s'il s'agit d'une personne morale) ou d'un ou de plusieurs liquidateurs (s'il s'agit de personnes physiques) nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui statue sur cette dissolution sur proposition du Gérant. Cette assemblée déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 26. Distribution des produits de la liquidation.

26.1. Les produits nets de la liquidation devront être versés aux détenteurs d'Actions de Commanditaire et aux détenteurs d'Actions de Commandité au prorata de leur actionariat respectif étant entendu que les Actions de Commanditaire et les Actions de Commandité auront les mêmes droits.

VIII. Dispositions générales**Art. 27. Droit applicable.**

27.1. Tous les sujets qui ne sont pas régis par les présents Statuts seront déterminés conformément à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice comptable commencera à la date du présent acte et prendra fin le 31 décembre 2013.

Souscription - Libération

Ces faits exposés,

1.- Fitness First Luxembourg, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à un (1) Actions de Commandité sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre pence (GBP 0,04) chacune.

2.- Mark Hutcheon, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à onze mille sept cent soixante-cinq (11.765) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre cent soixante-dix livres sterling et soixante pence (GBP 470,60).

3.- Andrew Cosslett, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à deux cent quatre-vingt-deux mille trois cent cinquante-trois (282,353) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de onze mille deux cent quatre-vingt-quatorze livres sterling et douze pence (GBP 11,294.12).

4.- Terry Cade, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à onze mille sept cent soixante-cinq (11.765) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre cent soixante-dix livres sterling et soixante pence (GBP 470,60).

5.- Olaf Steinert, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à cinq mille huit cent quatre-vingt-deux (5,882) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux cent trente-cinq livres sterling et vingt-huit pence (GBP 235,28).

6.- Sandra Fritsch, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à onze mille sept cent soixante-cinq (11.765) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre cent soixante-dix livres sterling et soixante pence (GBP 470,60).

7.- Stefan Tilk, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à quarante-sept mille cinquante-neuf (47,059) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de mille huit cent quatre-vingt-deux livres sterling et trente-six pence (GBP 1,882.36).

8.- Birgit Kühne-Hellmessen, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à cinq mille huit cent quatre-vingt-deux (5,882) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux cent trente-cinq livres sterling et vingt-huit pence (GBP 235,28).

9.- Hagen Wingertszahn, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à onze mille sept cent soixante-cinq (11.765) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre cent soixante-dix livres sterling et soixante pence (GBP 470,60).

10.- Wolfgang Cyriax, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à cinq mille huit cent quatre-vingt-deux (5,882) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux cent trente-cinq livres sterling et vingt-huit pence (GBP 235,28).

11.- Simon Flint, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à cinquante-huit mille huit cent vingt-quatre (58,824) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux mille trois cent cinquante-deux livres sterling et quatre-vingt-seize pence (GBP 2,352.96).

12.- William Richard Knight, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à huit mille deux cent trente-cinq (8,235) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04)

chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d' un montant de trois cent vingt-neuf livres sterling et quarante pence (GBP 329,40).

13.- Kurt Stocks, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à cinq mille huit cent quatre-vingt-deux (5,882) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux cent trente-cinq livres sterling et vingt-huit pence (GBP 235,28).

14.- Andrew Philips, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à seize mille quatre cent soixante-et-onze (16,471) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de six cent cinquante-huit livres sterling et quatre-vingt-quatre pence (GBP 658,84).

15.- Chuah Chen Lyn, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à deux mille trois cent cinquante-trois (2,353) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre-vingt-quatorze livres sterling et douze pence (GBP 94,12).

16.- Tim Joynt, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à onze mille sept cent soixante-cinq (11.765) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre cent soixante-dix livres sterling et soixante pence (GBP 470,60).

17.- Rich Hutson, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à cinq mille huit cent quatre-vingt-deux (5,882) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux cent trente-cinq livres sterling et vingt-huit pence (GBP 235,28).

18.- Frank Drew, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à trois mille cinq cent vingt-neuf (3,529) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cent quarante-une livres sterling et seize pence (GBP 141,16).

19.- David Prosser, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à vingt-deux mille trois cent cinquante-trois (22,353) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de huit cent quatre-vingt-quatorze livres sterling douze pence (GBP 894,12).

20.- Anthony Tottman, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à quatorze mille cent dix-huit (14,118) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cinq cent soixante-quatre livres sterling et soixante-douze pence (GBP 564,72).

21.- Jason Washbourne, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à quatre mille sept cent six (4,706) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cent quatre-vingt-huit livres sterling et vingt-quatre pence (GBP 188,24).

22.- Anil Chugani, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à quatre mille sept cent six (4,706) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cent quatre-vingt-huit livres sterling et vingt-quatre pence (GBP 188,24).

23.- Mok Wai, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à quatre mille sept cent six (4,706) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cent quatre-vingt-huit livres sterling et vingt-quatre pence (GBP 188,24).

24.- Mark Buchanan, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à douze mille neuf cent quarante-unes (12,941) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cinq cent dix-sept livres sterling et soixante-quatre pence (GBP 517,64).

25.- Mark Ellis, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à sept mille cinquante-neuf (7,059) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux cent quatre-vingt-deux livres sterling et trente-six pence (GBP 282,36).

26.- Brent Cubis, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à neuf mille quatre cent douze (9,412) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trois cent and soixante-seize livres sterling et quarante-huit pence (GBP 376,48).

27.- David Browne, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à deux mille trois cent cinquante-trois (2,353) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre-vingt-quatorze livres sterling et douze pence (GBP 94,12).

28.- Michele Harding, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à quatre mille sept cent six (4,706) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cent quatre-vingt-huit livres sterling et vingt-quatre pence (GBP 188,24).

29.- Anne Jaakke, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à neuf mille quatre cent douze (9,412) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trois cent and soixante-seize livres sterling et quarante-huit pence (GBP 376,48).

30.- Pete Manuel, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à trente-cinq mille deux cent quatre-vingt-quatorze (35,294) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de mille quatre cent onze livres sterling et soixante-seize pence (GBP 1.411,76).

31.- Craig Talberg, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à cinq mille huit cent quatre-vingt-deux (5,882) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux cent trente-cinq livres sterling et vingt-huit pence (GBP 235,28).

32.- Rachel Woodhatch, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à deux mille trois cent cinquante-trois (2,353) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre-vingt-quatorze livres sterling et douze pence (GBP 94,12).

33.- Siobhan Flattery, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à deux mille trois cent cinquante-trois (2,353) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de quatre-vingt-quatorze livres sterling et douze pence (GBP 94,12).

34.- Rob Hale, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à quatre mille sept cent six (4,706) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cent quatre-vingt-huit livres sterling et vingt-quatre pence (GBP 188,24).

35.- Harry Kay, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à huit mille huit cent vingt-quatre (8,824) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trois cent cinquante-deux livres sterling et quatre-vingt-seize pence (GBP 352,96).

36.- Derek Crawford, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à huit mille huit cent vingt-quatre (8,824) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trois cent cinquante-deux livres sterling et quatre-vingt-seize pence (GBP 352,96).

37.- Lee Matthews, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à deux mille neuf cent quarante-unes (2,941) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cent dix-sept livres sterling et soixante-quatre pence (GBP 117,64).

38.- Sophie Lawler Hall, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à deux mille neuf cent quarante-unes (2,941) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cent dix-sept livres sterling et soixante-quatre pence (GBP 117,64).

39.- Martin Seibold, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à trente-cinq mille deux cent quatre-vingt-quatorze (35,294) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de mille quatre cent onze livres sterling et soixante-seize pence (GBP 1,411,76).

40.- David Juns, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à huit mille huit cent vingt-quatre (8,824) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trois cent cinquante-deux livres sterling et quatre-vingt-seize pence (GBP 352,96).

41.- Neil Tune, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à huit mille huit cent vingt-quatre (8,824) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et

de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trois cent cinquante-deux livres sterling et quatre-vingt-seize pence (GBP 352,96).

42.- David Langridge, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à cinq mille huit cent quatre-vingt-deux (5,882) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux cent trente-cinq livres sterling et vingt-huit pence (GBP 235,28).

43.- Victoria Bodio, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à quatre mille sept cent six (4,706) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cent quatre-vingt-huit livres sterling et vingt-quatre pence (GBP 188,24).

44.- Craig Light, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à cinq mille huit cent quatre-vingt-deux (5,882) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux cent trente-cinq livres sterling et vingt-huit pence (GBP 235,28).

45.- Sarah Cole, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à quatre mille sept cent six (4,706) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cent quatre-vingt-huit livres sterling et vingt-quatre pence (GBP 188,24).

46.- Niall Cluley, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à quatre mille sept cent six (4,706) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cent quatre-vingt-huit Livres sterling et vingt-quatre pence (GBP 188,24).

47.- Adrian Message, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à quatre mille sept cent six (4,706) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cent quatre-vingt-huit livres sterling et vingt-quatre pence (GBP 188,24).

48.- Sue Cadd, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à trois mille cinq cent vingt-neuf (3,529) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cent quarante et une livres sterling et seize pence (GBP 141,16).

49.- Jeremy Williams, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à dix-sept mille six cent quarante-sept (17.647) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de sept cent cinq livres sterling et quatre-vingt-huit pence (GBP 705,88).

50.- Claire MacLellan, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à sept mille cinquante-neuf (7,059) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux cent quatre-vingt-deux livres sterling et trente-six pence (GBP 282,36).

51.- Jason MacLellan, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à cinq mille huit cent quatre-vingt-deux (5,882) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de deux cent trente-cinq livres sterling et vingt-huit pence (GBP 235,28).

52.- Vikram Bhatia, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à quatre mille sept cent six (4,706) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cent quatre-vingt-huit livres sterling et vingt-quatre pence (GBP 188,24).

53.- John Wartig, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire à quarante-sept mille cinquante-neuf (47,059) Actions de Commanditaire sous forme nominative, ayant une valeur nominale de quatre pence (GBP 0,04) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de mille huit cent quatre-vingt-deux livres sterling et trente-six pence (GBP 1.882,36).

Le montant de trente-trois mille huit cent quatre-vingt-deux livres sterling et quarante-huit pence (GBP 33.882,48) est à la disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant par un certificat de blocage, qui le reconnaît expressément.

Frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit qui incomberont à la Société du fait de sa constitution sont estimés à environ EUR 2.100,-.

Le capital social a été évalué à 39.319,10.

Résolutions des actionnaires

Immédiatement après la constitution de la Société, les Actionnaires de la Société, qui représentent l'intégralité du capital social souscrit ont pris les résolutions suivantes:

1. Deloitte LLP, une société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe au 2 New Street Square, London, EC4A 3BZ, United Kingdom, immatriculée sous le numéro de société OC303675, est nommé en qualité de commissaire aux comptes de la Société pour un mandat qui prendra fin lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société de l'année 2018.

2. Le siège social de la Société est fixé au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, rédigé et passé à Junglinster, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire, ce dernier a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Anne-Claire WAX, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 février 2013. Relation GRE/2013/790. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société.

Junglinster, le 28 février 2013.

Référence de publication: 2013029074/1499.

(130035884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

HFX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 152.578.

In the year two thousand and twelve.

On the twenty-seventh of December.

Before us the undersigned Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the public limited company (société anonyme) HFX S.A., with registered office in L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée, R.C.S. Luxembourg number B 152578, incorporated by deed of the undersigned notary on the 14th of April 2010, published in the Mémorial C number 1120 of the 28th of May 2010, and whose articles of incorporation have been modified by deed of the undersigned notary on the 3rd of December 2010, published in the Mémorial C number 540 of the 23rd of March 2011, and on the 5th of December 2011, published in the Mémorial C number 3212 of the 30th of December 2011.

The meeting is presided over by Mr Max MAYER, private employee, residing professionally in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs Ekaterina DUBLET, private employee, residing professionally in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The board having thus been formed the chairman states and asks the notary to enact:

That the shareholders present or represented as well as the number of shares held by them are indicated on an attendance list, which after having been signed by the shareholders or their proxy-holders, shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

It results from the said attendance list that all the issued shares are present or represented, so that the present meeting can take place without prior convening notices.

That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate upon the points of the agenda, which reads as follows:

Agenda:

1.- Increase of the capital of the Company by an amount of 300,000.-EUR, so as to raise it from its present amount of 500,000.- EUR to 800,000.- EUR, by the issuance of 3,000 new shares having par value of 100.- EUR each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

2.- Subscription and full payment of the new shares.

3.- Subsequent amendment of article 5, paragraph 1, of the articles of incorporation.

After deliberation, the following resolutions were taken by the meeting by unanimous vote.

First resolution

The meeting decides to increase the capital of the Company by an amount of three hundred thousand Euro (300,000.- EUR), so as to raise it from its present amount of five hundred thousand Euro (500,000.- EUR) to eight hundred thousand Euro (800,000.- EUR), by the issuance of four thousand (3,000) new shares having par value of one hundred Euro (100.- EUR) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares, to be entirely paid up by contribution in cash.

Subscription and Payment

The three thousand (3,000) new shares have been subscribed and fully paid up by payment in cash by the sole shareholder the company Xenon Private Equity V L.P., having its registered office in St. Paul's Gate, 22-24 New Street, St. Helier, Jersey JE1 4TR.

The sum of three hundred thousand Euro (300,000.- EUR) is forthwith at the free disposal of the public limited company HFX S.A. as has been proved to the notary by a bank certificate, who states it expressly.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend the first paragraph of article five of the articles of incorporation to give it the following wording:

“ Art. 5. (Paragraph 1). The share capital is set at eight hundred thousand Euro (800,000.-EUR) represented by eight thousand (8,000) shares of a par value of one hundred Euro (100.- EUR) per share.”

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at one thousand nine hundred and fifty Euro.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze.

Le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HFX S.A., avec siège social à L-2661 Luxembourg, 44, Rue de la Vallée, R.C.S. Luxembourg numéro B 152578, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 avril 2010, publié au Mémorial C numéro 1120 du 28 mai 2010, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 3 décembre 2010, publié au Mémorial C numéro 540 du 23 mars 2010, et en date du 5 décembre 2011, publié au Mémorial C numéro 3212 du 30 décembre 2011.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Max MAYER, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Ekaterina DUBLET, employée privée, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Il résulte de ladite liste de présence que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour, qui est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de 300.000.- EUR, pour porter son montant actuel de 500.000.- EUR à 800.000.- EUR, par l'émission de 3.000 actions nouvelles ayant une valeur nominale de 100,-EUR chacune, jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2.- Souscription et libération intégrale des actions nouvelles.

3.- Modification afférente de l'article 5, alinéa 1^{er}, des statuts.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois cent mille euros (300.000,- EUR), pour le porter son montant actuel de cinq cent mille euros (500.000,- EUR) à huit cent mille euros (800.000,- EUR), par l'émission de trois mille (3.000) actions nouvelles ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et obligations que les actions existantes, à libérer intégralement par un versement en numéraire.

Souscription et Libération

Les trois mille (3.000) actions nouvelles ont été souscrites et entièrement libérées par un versement en numéraire par l'actionnaire unique la société Xenon Private Equity V L.P., ayant son siège social à St. Paul's Gate, 22-24 New Street, St. Helier, Jersey JE1 4TR.

La somme de trois cent mille euros (300.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société anonyme HFX S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (Alinéa 1^{er})**. Le capital social est fixé à huit cent mille euros (800.000,- EUR) représenté par huit mille (8.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille neuf cent cinquante euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Ekaterina DUBLET, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 04 janvier 2013. Relation GRE/2013/133. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013024619/121.

(130030125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2013.

Media Outdoor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 102.893.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-first of December.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

"ADVENT FUNDS LLC", a limited liability corporation, formed under the laws of Delaware, United States of America, with registered office at 75, State Street, Boston MA-02109, United States of America, acting in its capacity as General Partner of OUTDOOR AVENUE L.P., a limited partnership formed under the laws of England, with registered office at 400, Capability Green, Luton LUI 3LU, United Kingdom;

here represented by Mrs Linda HARROCH, maître en droit, residing in Howald, by virtue of a proxy, given in Boston on 18 December 2012.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "Media Outdoor S.à r.l.", (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered address at

76 Grand Rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 102.893, incorporated pursuant to a notarial deed dated 10 August 2004, whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations dated 18 November 2004, number 1173 (the "Mémorial C"), and whose by laws have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 6 February 2012, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations dated 7 June 2012, number 1414.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the Company's share capital by an amount of one hundred euro (EUR 100.-) in order to raise it from the amount of one million thirty thousand two hundred euro (EUR 1,030,200.-) to one million thirty thousand three hundred euro (EUR 1,030,300.-) by creating and issuing one (1) new share (the "New Share") with nominal value of one hundred euro (EUR 100.-), having the same rights and obligations as the existing shares.

The New Share is subscribed by ADVENT FUNDS LLC, prenamed, acting in its capacity as General Partner of OUT-DOOR AVENUE L.P., prenamed, and paid up by the above described contribution in cash.

The total contribution of four hundred and fifty thousand euro (EUR 450,000.-) is allocated to (i) the share capital for an amount of one hundred euro (EUR 100.-) and to (ii) Company's share premium account for an amount of four hundred and forty-nine thousand nine hundred euro (EUR 449,900.-).

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Second resolution

The sole shareholder decides to amend article 6 of the Company's articles of incorporation to reflect the above resolutions, which shall henceforth read as follows:

« **Art. 6.** The Company's share capital is set at one million thirty thousand three hundred euro (EUR 1,030,300.-) represented by ten thousand three hundred and three (10,303) shares with a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings."

Third resolution

The sole shareholder decides to appoint Mrs. Linda HARROCH, lawyer, born on May 10, 1973 in Casablanca, Morocco, residing in L-2370 Howald, Luxembourg, 2, rue de Peternelchen, as new manager of the Company with immediate effect and for an unlimited period.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to two thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille douze, le vingt-et-un décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

«ADVENT FUNDS LLC», une limited liability corporation, constituée et régie suivant les lois du Delaware, ayant son siège au 75, State Street, Boston MA-02109, Etats-Unis d'Amérique, agissant en sa qualité de General Partner de OUT-DOOR AVENUE L.P., Limited Partnership, régie suivant les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 400, Capability Green, Luton LUI 3LU, Royaume-Uni;

ici représentée par Madame Linda HARROCH, maître en droit, demeurant à Howald, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Boston le 18 décembre 2012.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associée unique de «Media Outdoor S.à r.l.» (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 76 Grand Rue, L-1660 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de

Luxembourg sous le numéro B 102.893, constituée suivant acte notarié en date du 10 août 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 18 novembre 2004, numéro 1173 (le "Mémorial C") et dont les statuts ont été amendés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 6 février 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 7 juin 2012, numéro 1414.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent euros (EUR 100,-), afin de le porter de son montant actuel d'un million trente mille deux cents euros (EUR 1.030.200,-) jusqu'à un million trente mille trois cents euros (EUR 1.030.300,-) par l'émission d'une (1) nouvelle part sociale, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) (désignée comme la "Nouvelle Part Sociale"), ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

La Nouvelle Part Sociale est souscrite par ADVENT FUNDS LLC, prénommée, agissant en sa qualité de General Partner de OUTDOOR AVENUE L.P., prénommée, et payée par un apport en numéraire tel que décrit ci-dessus.

L'ensemble de l'apport d'un montant de quatre cent cinquante mille euro (EUR 450.000,-) est alloué (i) au capital de la Société pour un montant de cent euros (EUR 100,-) et (ii) au compte de prime d'émission de la Société pour un montant de quatre cent quarante-neuf mille neuf cents euro (EUR 449,900,-).

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, qui sera désormais rédigé comme suit:

Art. 6. «Le capital social est fixé à la somme d'un million trente mille trois cents euros (EUR 1.030.300,-), représenté par dix mille trois cent trois (10.303) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Troisième résolution

L'associé unique décide de nommer Linda HARROCH, avocat, née le 10 mai 1973 à Casablanca, Maroc, résidant au 2, rue Peternelchen, L-2370 Howald, Luxembourg en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à deux mille euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. HARROCH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 27 décembre 2012. Relation: EAC/2012/17614. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013024154/113.

(130028940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2013.

**Immomust S.A., Société Anonyme,
(anc. Immomust S.C.I.).**

Siège social: L-4410 Soleuvre, 12, Zone Um Woeller.

R.C.S. Luxembourg B 175.229.

L'an deux mille treize, le vingt-deux janvier.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire de la société civile immobilière "IMMOMUST S.C.I." (matricule 2006 7002 432) avec siège social à L-3543 Dudelange, 24, rue Pasteur,

inscrite au Registre de commerce et des Sociétés sous le numéro E3285, constituée suivant acte reçu par le notaire Alex Weber, de résidence à Bascharage en date du 11 décembre 2006, publiée au Mémorial C numéro 337 du 9 mars 2007.

L'assemblée est composée de:

Monsieur Yvo Merli, employé privé, né à B-Charleroi, le 1^{er} mars 1971, demeurant à L-2112 Howald, 46B, rue du 9 mai 1944.

Lequel comparant, après avoir établi au moyen d'un contrat de cession de parts qu'il détient seul toutes les 500 parts de la société civile immobilière IMMOMUST SCI, déclare agir en tant que seul et unique associé de la société prédésignée et requiert le notaire instrumentaire d'acter ainsi qu'il suit leurs résolutions prises sur ordre du jour conforme.

La cession de part a été acceptée au nom de la société, conformément à l'article 1690 du Code Civil, par son gérant Monsieur Yvo MERLI, préqualifié.

Le présent contrat de cession de parts après avoir été paraphé "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes pour être enregistré avec le présent acte.

La société civile immobilière "IMMOMUST S.C.I." ne détient aucun bien immeuble.

Première résolution.

L'assemblée générale décide, conformément à l'article 3 de la loi modifiée du 10 août 1915, de transformer à partir du 1^{er} janvier 2013 la société civile immobilière actuellement existante en une société anonyme.

Cette transformation ne donnera pas lieu à une personnalité juridique nouvelle et ne sera accompagnée d'aucun changement des bases essentielles du pacte social.

Le comparant a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Par la présente il est formé une société anonyme de participations financières sous la dénomination de "IMMOMUST S.A."

Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Sanem.

Par simple décision du conseil d'administration ou le cas échéant de l'administrateur unique, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration ou le cas échéant de l'administrateur unique en tout autre endroit de la commune du siège.

Art. 3. La société aura une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-), divisé en cinq cents (500) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Toutefois tant qu'il n'y aura qu'un seul actionnaire, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre.

Art. 6. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. Le premier président sera désigné par l'assemblée générale. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par écrit, télégramme, télécopie, ou par tout autre moyen de télécommunication informatique agréé.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 7. Toute décision du conseil est prise à la majorité des voix présentes ou représentées. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 8. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 10. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaire de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 11. La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'Administrateur-délégué ou par la signature conjointe de l'Administrateur-délégué et d'un autre Administrateur.

En cas d'administrateur unique, la société est engagée en toutes circonstances par sa seule signature.

La signature d'un seul administrateur sera toujours suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 12. La société est surveillée par un commissaire nommé par l'assemblée générale qui fixe sa rémunération. La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Il ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège de la société ou à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième mercredi du mois de juin à 11.00 heures. Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 15. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le commissaire. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le dixième (1/10) du capital social.

Art. 16. Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 18. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de pertes et profits. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé au moins cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra avec l'approbation du commissaire aux comptes et sous l'observation des règles y relatives, verser des acomptes sur dividendes.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital, sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 19. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives ou, à défaut, par ordonnance du Président du tribunal d'arrondissement, statuant sur requête de tout intéressé.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Disposition générale

Art. 20. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2013. La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 2014.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Souscription et Libération

Les actions ont été complètement libérées par des versements en espèces lors de la création de la société civile immobilière ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration du comparant

Le(s) associé(s) déclare(nt), en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le(s) bénéficiaire(s) réel(s) de la société faisant l'objet des présentes et certifie(nt) que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code pénal et 8-1 de la loi du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-5 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Evaluation des frais.

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille euros (1000,00 €).

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, l'actionnaire unique représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, s'est réuni en assemblée générale et a pris, à l'unanimité des voix, les décisions suivantes:

- 1) L'adresse de la société est fixée à L-4410 Soleuvre, 12, zone Um Woeller.
- 2) Le nombre des administrateurs est fixé à un. Est appelé au poste d'administrateur unique: Monsieur Yvo MERLI, préqualifié.
- 3) Est appelé à la fonction de commissaire la société FIDUCIAIRE COFIGEST S.à r.l., avec siège social à L-8552 Oberpallen, 8, Platinerei, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 94.959.
- 4) Les mandats de l'administrateur et du commissaire expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2019, soit pour une durée de six ans.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Yvo MERLI, Pierre PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 23 janvier 2013. Relation: DIE/2013/1032. Reçu soixante-quinze euros 75.00.-€.

Le Receveur pd. (signé): Recken.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande et aux fins de publication au Mémorial.

Ettelbruck, le 18 février 2013.

Référence de publication: 2013024098/161.

(130029238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2013.

ONEX Carestream Health Holdings II Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 7.294.100,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 128.096.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-first day of December,

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of ONEX Carestream Health Holdings II Limited, a société à responsabilité limitée (private limited liability company), duly incorporated and validly existing under the law of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, with a share capital of USD 9,117,600 and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg (Trade and Companies Register) under number B 128.096, incorporated by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on April 20, 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° -1405 of July 10, 2007.

There appeared:

- Onex American Holdings Subco LLC, a company duly incorporated and validly existing under the laws of the state of Delaware, the United States of America, having its registered office at Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America, registered with the Delaware Secretary of State, Division of Corporations, under file number 3829004; and

- Carestream Health Executive Investco LLC, a company duly incorporated and validly existing under the laws of the State of Delaware having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America, registered with the Delaware Secretary of State, Division of Corporations, under the file number 4293409;

Here both represented by Régis Galiotto, residing professionally in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of powers of attorney.

The said power of attorney, initialled ne varietur shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The 182,352 shares representing the whole share capital of the Company are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which Onex American Holdings Subco LLC and Carestream Health Executive Investco LLC have been duly informed.

Agenda

1. Decrease of the share capital of the Company by an amount of USD 1,823,500 so as to reduce it from USD 9,117,600 to USD 7,294,100;

2. Approval of the Available Amount determined by the managers of the Company;

3. Redemption and cancellation of the 36,470 shares with a nominal value of USD 50 each constituting the Company's Class F Shares in accordance with article 10 of the articles of association of the Company;

4. Subsequent amendment of article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the decrease of the share capital of the Company;

5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the shareholders, the following resolutions have been unanimously taken:

First resolution

It is resolved to decrease the share capital of the Company by an amount of USD 1,823,500 (one million eight hundred twenty-three thousand five hundred US Dollars) so as to reduce it from its current amount of USD 9,117,600 (nine million one hundred and seventeen thousand six hundred US Dollars) to USD 7,294,100 (seven million two hundred and ninety four thousand one hundred US Dollars) by the redemption of a whole class of shares of the Company in accordance with article 10 of its articles of association as amended.

Second resolution

It is resolved to approve the Available Amount (as defined under article 10 of the articles of association of the Company as amended) as determined by the board of managers of an amount of USD 62,080,984 (sixty-two million eighty thousand nine hundred and eighty-four US Dollars).

Third resolution

All the conditions of article 10 of the articles of association of the Company as amended being met, it is resolved to redeem all the 36,470 (thirty-six thousand four hundred and seventy) Class F Shares with a nominal value of USD 50 (fifty US Dollars) each and to reimburse Onex American Holdings Subco LLC, and Carestream Executive Investco LLC pro-

portionally to their respective shareholding in the Class F Shares, followed by the cancellation of all the 36,470 (thirty-six thousand four hundred and seventy) Class F Shares.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, it is resolved to amend article 6 of the articles of association of the Company to read as follows:

“ **Art. 6. Capital.** The Company’s share capital is set at USD 7,294,100 (seven million two hundred and ninety four thousand one hundred US Dollars) ().

It is divided into four classes of shares consisting of:

- 36,470 class G shares (the “Class G Shares”);
- 36,470 class H shares (the “Class H Shares”);
- 36,470 class I shares (the “Class I Shares”); and
- 36,472 class J shares (the “Class J Shares”).

All these 145,882 shares have a nominal value of USD 50 (fifty US Dollars) each, and are fully paid-up.

The share capital may be increased or reduced from time to time by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.”

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital decrease, have been estimated at about EUR 2,500.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mil douze, le vingt-et-unième jour du mois de décembre,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société ONEX Carestream Health Holdings II Limited, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, avec un capital social de 9.117.600 USD et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128.096, constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire demeurant à Luxembourg, en date du 20 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations sous le numéro 1405 du 10 juillet 2007..

Ont comparu:

- Onex American Holdings Subco LLC, une société de droit de l’Etat du Delaware (Etats-Unis d’Amérique), ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d’Amérique, immatriculée auprès du “Delaware Secretary of State, Division of Corporations” sous le numéro de dossier 3829004; et

- Carestream Health Executive Investco LLC, une société de droit américain (Etat du Delaware), ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etats-Unis d’Amérique, enregistrée auprès du “Delaware Secretary of State, Division of Corporations” sous le numéro de dossier 4293409;

Toutes deux représentées ici par M. Régis Galiotto, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d’une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec ce dernier.

Les 182.352 parts sociales représentant l’intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l’assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l’ordre du jour, dont Onex American Holdings Subco LLC et Carestream Health Executive Investco LLC ont été préalablement informées.

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social de la Société d’un montant de 1.823.500 USD afin de le réduire de 9.117.600 USD à 7.294.100 USD;

2. Approbation du Montant Disponible déterminé par les gérants de la Société;
3. Rachat et annulation de 36.470 parts sociales avec une valeur nominale de 50 USD chacune composant les Parts Sociales de Classe F de la Société conformément à l'article 10 des statuts de la Société;
4. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société en vue de refléter la réduction du capital social de la Société;
5. Divers.

Après que l'agenda ait été approuvé par les associés, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant de 1.823.500 USD (un million huit cent vingt-trois mille cinq cent dollars américains) afin de le réduire de son montant actuel de 9.117.600 USD (neuf millions cent dix-sept mille six cent dollars américains) à 7.294.100 USD (sept millions deux cent quatre-vingt-quatorze mille cent dollars américains) par le rachat de la totalité d'une classe de parts de la Société conformément à l'article 10 modifié de ses statuts.

Seconde résolution

Il est décidé d'approuver le Montant Disponible (comme défini à l'article 10 modifié des statuts de la Société) tel que déterminé par les gérants à un montant de USD 62.080.984 USD (soixante-deux millions quatre-vingt mille neuf cent quatre-vingt-quatre dollars américains).

Troisième résolution

L'ensemble des conditions de l'article 10 modifié des statuts de la Société étant rempli, il est décidé de racheter l'ensemble des 36.470 (trente-six mille quatre cent soixante-dix) Parts Sociales de Classe F d'une valeur nominale de 50 USD (cinquante dollars américains) chacune et de rembourser Onex American Holdings Subco LLC et Carestream Health Executive Investco LLC proportionnellement à leur détention respective en Parts Sociales de Classe F, suivi de l'annulation de toutes les 36.470 (trente-six mille quatre cent soixante-dix) Parts Sociales de Classe F.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société afin qu'il soit lu comme suit:

“ **Art. 6. Capital.** Le capital social de la Société est fixé à 7.294.100 USD (sept millions deux cent quatre-vingt-quatorze mille cent dollars américains).

Il est divisé en quatre classes de parts sociales ainsi composées:

- 36.470 parts sociales de classe G (les “Parts Sociales de Classe G”);
- 36.470 parts sociales de classe H (les “Parts Sociales de Classe H”); et
- 36.470 parts sociales de classe I (les “Parts Sociales de Classe I”);
- 36.472 parts sociales de classe J (les “Parts Sociales de Classe J”).

Toutes ces 145.882 parts sociales ont une valeur nominale de 50 USD (cinquante dollars américains) chacune, et sont entièrement libérées.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution prise par un vote de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société”.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la réduction de son capital, s'élève à environ EUR 2.500,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 décembre 2012. Relation: LAC/2012/63313. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 18 février 2013.

Référence de publication: 2013024200/163.

(130029446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2013.

ClearingHouse for Intellectual Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Esch-sur-Alzette, 278, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 170.388.

L'an deux mille treize, le seize janvier.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de "ClearingHouse for Intellectual Property S.A.", en abrégé "C.H.I.P. S.A.", avec siège social à L-1471 Luxembourg, 278, route d'Esch, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 170.388, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 29 juin 2012, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2104 du 24 août 2012.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jan JANSEN, physicien, demeurant à B-3000, Leuven, De vier vaantjes, 37,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Hans SEEUWS, manager en communication, demeurant à B-2530 Boechout, Vremdesesteenweg, 44,

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Geert DEBYSER, informaticien, demeurant à B-3001 Leuven, Rots-poelstraat 371,

Le Président expose d'abord que

I.- La présente Assemblée générale a pour ordre du jour:

1) Modification de la valeur nominale des actions de la société;

2) Augmentation du capital social d'un montant de SOIXANTE-NEUF MILLE TROIS CENT TRENTE EUROS (EUR 69.330,-) pour le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE CINQ EUROS (EUR 31.005,-) au montant de CENT MILLE TROIS CENT TRENTE-CINQ EUROS (EUR 100.335,-) par la création de NEUF MILLE SEPT CENT TRENTE-DEUX (9.732) nouvelles actions, ayant une valeur nominale de cinq euros (EUR 5,-) chacune;

Souscription et paiement

3) Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

Resteront pareillement annexées au présent acte d'éventuelles procurations d'actionnaires représentés.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- L'Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut partant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Puis, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix et par votes séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de modifier la valeur nominale des actions de la société comme suit:

Les DIX MILLE TROIS CENT TRENTE-CINQ (10.335) actions existantes ont désormais une valeur nominale de CINQ EUROS (EUR 5,-) chacune.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de SOIXANTE-NEUF MILLE TROIS CENT TRENTE EUROS (EUR 69.330,-) pour le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE CINQ EUROS (EUR 31.005,-) au montant de CENT MILLE TROIS CENT TRENTE-CINQ EUROS (EUR 100.335,-) par la création de NEUF MILLE SEPT CENT TRENTE-DEUX (9.732) nouvelles actions, ayant une valeur nominale de CINQ EUROS (EUR 5,-) chacune, souscrites par les actionnaires actuels et qui jouiront des mêmes droits et avantages que les actions existantes, entièrement libérées par un versement en espèces.

Souscription et paiements

Sont intervenus aux présentes:

1. Monsieur Jan JANSEN, physicien, né le 18 mai 1968 à Mol (B), demeurant à B-3000, Leuven, De vier vaantjes, 37, qui déclare souscrire trois mille deux cent quarante-quatre (3.244) nouvelles actions de cinq euros (EUR 5,-) chacune, entièrement payé;

2. Monsieur Hans SEEUWS, manager en communication, né le 13 avril 1978 à Antwerpen (B), demeurant à B-2530 Boechout, Vremdesesteeweg, 44,

qui déclare souscrire trois mille deux cent quarante-quatre (3.244) nouvelles actions de cinq euros (EUR 5,-) chacune, entièrement payé;

3. Monsieur Geert DEBYSER, informaticien, né le 2 juin 1969 à Diksmuide (B), demeurant à B-3001 Leuven, Rots-poelstraat 371,

qui déclare souscrire trois mille deux cent quarante-quatre (3.244) nouvelles actions de cinq euros (EUR 5,-) chacune, entièrement payé.

La réalité de cet apport a été justifiée au notaire instrumentant et l'assemblée déclare à l'unanimité accepter la libération intégrale de cet apport.

Le montant de SOIXANTE-NEUF MILLE TROIS CENT TRENTE EUROS (EUR 69.330,-) est dès lors à la disposition de la Société.

Suite à la résolution qui précède la répartition du capital est désormais la suivante:

- Monsieur Jan JANSEN, prénommé,	6.689
- Monsieur Hans SEEUWS, prénommé	6.689
- Monsieur Geert DEBYSER, prénommé	6.689
Total:	20.067

Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède l'assemblée décide de modifier l'article 5 premier alinéa des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à CENT MILLE TROIS CENT TRENTE-CINQ EUROS (EUR 100.335,-), représenté par vingt mille soixante-sept (20.067) actions avec une valeur nominale de cinq euros (5,- €) chacune."

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: JANSEN, SEEUWS, DEBYSER, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 18 janvier 2013. Relation: LAC/2013/2594. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signe): THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 février 2013.

Référence de publication: 2013024461/85.

(130030154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2013.

TrAxxion, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8325 Capellen, 76, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 153.879.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 25.01.2013

Il ressort de l'assemblée générale extraordinaire du 25.01.2013 que la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

L'assemblée constate qu'en date du 25.01.2013 une cession de parts sous seing privé a été signée par Monsieur Mark NOTSCHAELE et Monsieur Sven J. MERTES. Monsieur NOTSCHAELE a cédé vingt-cinq (25) parts de la société TRAXXION Sàrl à Monsieur MERTES pour un prix de dix mille deux cent cinquante EUROS (10.250,00€), payable suivant convention entre parties, contenue aux termes de la prédite cession.

Le cessionnaire est devenu propriétaire des parts cédées au jour de la cession mentionnée ci-avant, et il en a eu la jouissance également à compter de ce jour. Il a été subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées dès ce jour.

Les comparants agissant en leur qualité d'associés consentent à la cession de parts ci-avant mentionnée, conformément à l'article 1690 du Code civil et la tient pour valablement signifiée à la société et à eux-mêmes.

Les parts de la société TRAXXION Sàrl sont à partir du 25.01.2013 détenues par les personnes suivantes:

Monsieur Sven J. MERTES: 75 parts sociales

Monsieur Mark NOTSCHAELE: 25 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, 18.02.2013.

Pour la TrAxxion Sàrl

H.C.A. Sàrl

Référence de publication: 2013024942/25.

(130029539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2013.

Vendax S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 5, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 104.353.

Les comptes annuels au 31-12-2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Vincent NIZET

Le gérant

Référence de publication: 2013030189/11.

(130036365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} mars 2013.

Orado Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse.

R.C.S. Luxembourg B 175.374.

Changement suivant le contrat de cession de parts du 20 février 2013:

- Ancienne situation associée:

- Intertrust (Luxembourg) S.A.: 12.500 parts sociales

Nouvelle situation associée:

	Parts sociales
Evea Investments S.à r.l., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande- Duchesse Charlotte, enregistrée auprès du R.C.S. Luxembourg sous le numéro B175371	12.500
Total	12.500

Extrait des résolutions prises par l'associée unique en date du 20 février 2013

1. Mme Virginie DOHOGNE a démissionné de son mandat de gérante A.
2. M. Douwe TERPSTRA a démissionné de son mandat de gérant B.
3. Le nombre de gérants a été augmenté de deux (2) à quatre (4).
4. M. Elliot GREENBERG, administrateur de sociétés, né le 19 janvier 1959 à New York (Etats-Unis d'Amérique), demeurant professionnellement à 10019 NY New York, 40, West 57th Street, a été nommé comme gérant A pour une durée illimitée.
5. M. Pierre CLAUDEL, administrateur de sociétés, né le 23 mai 1978 à Schiltigheim (France), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant B pour une durée illimitée.
6. M. Jonathan LEPAGE, administrateur de sociétés, né le 27 août 1975 à Namur (Belgique), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant B pour une durée illimitée.
7. M. Philippe TOUSSAINT, administrateur de sociétés, né le 2 septembre 1975 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant B pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 27 février 2013.

Pour avis et extrait sincères et conformes

Pour Orado Investments S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013028620/37.

(130034559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2013.